

Royaume du Maroc

Haut-Commissariat au Plan

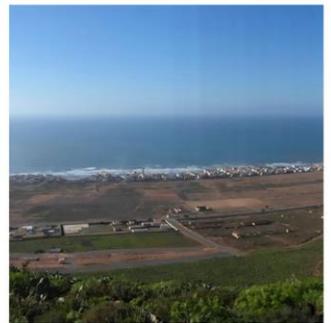
Direction Régionale de Guelmim Oued Noun



2020

# MONOGRAPHIE PROVINCIALE

Province de SIDI IFNI



# **Monographie Provinciale**

## **Province de Sidi Ifni**

### **2020**

---

**Direction régionale du plan - Guelmim**

**BP 291 81000 Guelmim**

**Tél & Fax : 0528872170**

**<http://www.hcp.ma/region-Guelmim>**

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>6</b>
<b>Présentation générale de la province.....</b>	<b>7</b>
Localisation et découpage administrative de la province.....	8
Cadre naturel.....	8
Population et ménages.....	9
<b>Caractéristiques démographiques et économiques de la population .....</b>	<b>11</b>
I.    Caractéristiques démographiques de la population.....	12
1.    Population et accroissement démographique.....	12
1.1.    Evolution de la Population Selon le milieu.....	12
1.2.    Accroissement démographique.....	13
2.    Urbanisation .....	14
3.    Les Structures démographiques.....	14
3.1 Structure par sexe et âge .....	14
3.2 Rapport de masculinité.....	18
4.    La nuptialité.....	19
4.1 Le statut matrimonial et le sexe.....	19
4.2 Age moyen au premier mariage.....	21
5.    Le niveau de la fécondité.....	22
II.    Les caractéristiques de l'éducation .....	23
1.    Aptitude à lire et à écrire .....	23
2.    La Connaissance des langues .....	24
3.    La scolarisation des enfants.....	26
4.    Le niveau d'instruction.....	27
III.    Prévalence de handicap.....	29
1.    Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence .....	29
IV.    Les caractéristiques de l'activité économique.....	31
1.    Participation à l'activité économique.....	31
1.1.    Type d'activité.....	31
1.2.    Taux net d'activité .....	32
2.    Les caractéristiques de chômage .....	33
3.    Les caractéristiques de la population active.....	34

V. Pauvreté .....	36
1. Pauvreté monétaire .....	36
2. Pauvreté multidimensionnelle .....	38
VI. Ménages et conditions d'habitat.....	42
1. Ménages et chefs de ménages.....	42
1.1. Effectif et taille des ménages.....	42
1.2. Caractéristiques des chefs de ménages .....	43
2. Les Conditions d'habitat des ménages .....	44
2.1 Type de logement.....	44
2.2 Taux d'occupation des logements.....	45
2.3 Ancienneté du logement.....	46
2.4 Statut d'occupation du logement .....	46
2.5 Equipements de base des logements.....	47
2.6 Réseau d'évacuation des eaux usées.....	48
2.7 Mode d'évacuation des déchets ménagers.....	49
2.8 Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages.....	50
2.9 Equipements domestiques.....	51
<b>Principaux secteurs sociaux .....</b>	<b>53</b>
I. Secteur de l'éducation.....	54
1. Enseignement préscolaire .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
2. 1er cycle enseignement primaire .....	55
3. Enseignement secondaire collégial.....	56
4. Enseignement secondaire qualifiant .....	56
II. Santé .....	57
1. Infrastructure sanitaire.....	58
2. Corps médical et paramédical de la province .....	58
3. Capacité (en lits) hospitalière par services en 2017 .....	58
4. Statistiques d'occupation des hôpitaux .....	59
5. Examens médicaux et soins paramédicaux .....	59
III. Jeunesse et sport .....	59
IV. Entraide nationale.....	60
1. Centres d'Education et de Formation(CEF) .....	60
2. Programme d'éducation préscolaire .....	61
3. Programme de protection sociale.....	61
V. Initiative Nationale pour le Développement Humaine.....	61

<b>Principaux secteurs économiques .....</b>	<b>64</b>
I. Agriculture et pêche.....	65
1. Les ressources en terre .....	65
2. Les productions végétales.....	66
3. Pêche Maritime .....	68
II. Industrie.....	70
1. Principaux indicateurs de l'activité industrielle.....	70
2. Artisanat.....	71
III. Tourisme.....	72
IV. Commerce .....	73
<b>Principaux secteurs d'infrastructure.....</b>	<b>74</b>
I. Transport.....	75
1. Réseau routier.....	75
2. Port de Sidi Ifni.....	75
II. Energie .....	76
1. Electricité.....	77
2. Eau.....	77
III. Réseau bancaire .....	78

## Liste des tableaux

Tableau 1:Population, ménages et densité de la population en 2014.....	9
Tableau 2: Population et ménages par communes en 2014.....	10
Tableau 3: Evolution de la population légale par milieu de résidence.....	12
Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence.....	13
Tableau 5: Evolution des taux d'urbanisation en (%).....	14
Tableau 6: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %).....	15
Tableau 7:Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (%).....	17
Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%).....	18
Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%).....	19
Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%).....	20
Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence 2004 et 2014.....	21
Tableau 12 :L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014.....	22
Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014.....	22
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %).....	23
Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %).....	25
Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgées de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %).....	26
Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%).....	27
Tableau 18 : Taux de prévalence de handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %).....	29
Tableau 19 : Population selon le type d'activité et le sexe en 2014.....	31
Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%).....	32
Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %).....	33
Tableau 22: Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%).....	35
Tableau 23: Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires (en %) année 2014.....	37
Tableau 24:Dimensions, composantes, indicateurs, seuils et pondérations de l'IPM.....	40
Tableau 25:Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation des provinces de la Région Guelmim-Oued Noun.....	41
Tableau 26: Effectif et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2004 et 2014.....	42
Tableau 27: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon les grands groupes d'âges et par milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %).....	43
Tableau 28:Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%).....	45
Tableau 29:Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2014 (%).....	45
Tableau 30: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%).....	46
Tableau 31:Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014(%).....	46
Tableau 32: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%).....	47
Tableau 33: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%).....	49

Tableau 34: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%).....	50
Tableau 35: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %).....	51
Tableau 36: Ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014(%) .....	52
Tableau 37 : Effectifs des élèves par type d'enseignement préscolaire dans la province (2017/2018) ....	55
Tableau 38: Effectif des scolarisés dans l'enseignement primaire par sexe dans la province (2017/2018) .....	55
Tableau 39 : Salles et classes de l'enseignement primaire (2017/2018) .....	56
Tableau 40 : Personnel enseignant primaire par sexe dans la province (2017/2018) .....	56
Tableau 41: Effectifs des scolarisés et Personnel enseignant dans l'enseignement secondaire collégial public (2017/2018) .....	56
Tableau 42 Etablissements et classes par milieu de résidence .....	57
Tableau 43 Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant et enseignant.....	57
Tableau 44 infrastructure sanitaires en 2017 .....	58
Tableau 45 : corps médical et paramédical de la province en 2017.....	58
Tableau 46 : Capacité (en lits) hospitalière par services en 2017 .....	58
Tableau 47 : Statistiques d'occupation des hôpitaux en 2017.....	59
Tableau 48 : Examens médicaux et soins paramédicaux en 2017 .....	59
Tableau 49 : Centres féminins et maisons des jeunes dans la province de Sidi-Ifni 2016 .....	60
Tableau 50 : Investissements réalisés dans le cadre de l'INDH entre 2005 et 2018 .....	62
Tableau 51 structure variétales de la superficie agricole utile en 2017 .....	65
Tableau 52 superficie cultivée et production en 2017 .....	66
Tableau 53 cultures fourragères en 2016.....	66
Tableau 54 cultures arboricoles en 2016.....	67
Tableau 55 effectifs du cheptel en 2017 (en têtes) .....	67
Tableau 56 Poids de viande (en tonnes) en 2017.....	68
Tableau 57 : Poids et valeur de la production halieutique au port de Sidi-Ifni en 2017.....	69
Tableau 58 : état de la flotte de la pêche côtière active au port de Sidi-Ifni en 2014 .....	69
Tableau 59 : principaux indicateurs de l'activité industrielle en 2018 .....	70
Tableau 60 : nombre des coopératives artisanales existantes en 2017.....	71
Tableau 61 : capacité hôtelière en exploitation 2016.....	72
Tableau 62 : Réseau routier de province Sidi - Ifni en 2016 .....	75
Tableau 63 : Structure de vente d'électricité par groupes d'abonnés en 2017(en MWH).....	77
Tableau 64 : Production, consommation et nombre d'abonnés en eau potable en 2017 .....	77
Tableau 65 : Répartition de la consommation entre les agents économiques en 2017 .....	78
Tableau 66 : nombre d'abonnés par milieu en 2017 .....	78
Tableau 67 : Implantation bancaire à la province Sidi - Ifni en 2017 .....	79
Tableau 68 : Dépôts et crédits bancaires fin décembre 2017 (en Milliers de dirhams) .....	79

## Liste des figures

Figure 1: La carte de la province de Sidi Ifni .....	10
Figure 2: Evolution de la population de la province par milieu de résidence .....	13
Figure 3: Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %) .....	16
Figure 4: Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %) .....	16
Figure 5: Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%) ...	18
Figure 6 : Population de la province de Sidi Ifni âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%).....	20
Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014 .....	21
Figure 8 : Taux d'analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (%).....	24
Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %) .....	25
Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %) .....	26
Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%).....	28
Figure 12 : Taux de prévalence de handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %) .....	30
Figure 13 : Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014.....	32
Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %) .....	34
Figure 15: Population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province(en%).....	35
Figure 16: Taux de pauvreté monétaire et de vulnérabilité (en %) .....	37
Figure 17: répartition des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2014 .....	42
Figure 18: Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%) .....	45
Figure 19: Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%).....	47
Figure 20: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%) .....	48
Figure 21: Répartition des ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%) .....	49
Figure 22 : Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %).....	50
Figure 23 : Répartition des ménages de la province selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %).....	51
Figure 24 : Ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014 (en %).....	52
Figure 25 : effectifs du cheptel en 2017 (en têtes).....	67
Figure 26 : nombre d'unités hôtelières en exploitation 2016 .....	73
Figure 27 : Réseau routier.....	75
Figure 28: Port de Sidi-Ifni .....	76

## Introduction

Cette monographie se veut de présenter la province de Sidi-Ifni à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi qu'à travers les principaux secteurs économiques et sociaux. C'est un outil de travail et une source d'informations permettant de mettre à la disposition des acteurs du développement et à la population, des données susceptibles de les aider à connaître la province et de susciter leur réaction afin qu'ils apportent éventuellement leur contribution à l'amélioration du bien-être de la population. En effet cette monographie est une présentation synthétique et dynamique de la carte d'identité de la province de Sidi-Ifni la plus complète et la plus significative possible qui rendrait compte tant des potentialités objectives de la province que des contraintes matérielles, humaines et sociales.

Dans le présent document, la première partie sera consacrée à une présentation générale de la province, les profils démographiques (accroissement de la population, structures démographiques, fécondité), économiques (activité et chômage) et condition d'habitat de la population. D'une grande part, les informations concernant ces thèmes proviennent du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 réalisé par le Haut - Commissariat au Plan.

La deuxième partie présentera les bilans des principaux secteurs sociaux (enseignement et santé, ...) au niveau provincial. Alors que La troisième partie présentera les principaux secteurs économiques (agriculture et pêche, industrie, tourisme). Finalement dans une dernière partie, nous allons présenter les principaux secteurs d'infrastructures (transport et énergie, ...).

## **Présentation générale de la province**

## Localisation et découpage administrative de la province

La province de Sidi-Ifni se situe sur la côte atlantique sud du Royaume, s'étend sur 3 190,7 Km<sup>2</sup>. Elle est limitée au nord par la province de Tiznit, à l'ouest par l'océan atlantique, au sud par la province de Guelmim à l'est par la province de Tata.

La province de Sidi-Ifni est constituée de 3 cercles (Ifni, Lakhsas et Mirelaft), 2 pachaliks (Ifni et Lakhsas) et de 19 communes territoriales.

### Cadre naturel

#### ❖ Le relief

Le territoire de la province fait partie du domaine de l'Anti-Atlas dont il constitue la partie occidentale. Sur le plan physique on peut distinguer 2 zones : - la zone montagneuse continentale (Lakhsas) à dominance de parcours. - la zone montagneuse littorale (Sidi-Ifni) à vocation cactus.

#### ❖ Le climat

Le climat de la chaîne est caractérisé par un volume de pluies médiocre et des précipitations concentrées sur la saison fraîche. Leur distribution se fait en fonction de l'orographie des massifs constituant l'Anti-Atlas, en prenant compte de l'altitude et des influences exercées sur la frange saharienne et côtière. La zone littorale se présente par de faibles variations durant l'année.

#### ❖ Les ressources halieutiques

La province de Sidi-Ifni dispose d'un littoral de plus de 80 Km et de plusieurs potentialités et données favorables pour l'établissement des bases nécessaires pour l'amorce d'un développement économique et social reposant sur la valorisation des richesses halieutiques.

#### ❖ Les ressources en eau

Sur le plan hydraulique la province est faite partie du bassin ou unité hydraulique du bassin de Tiznit - Ifni vers Nord-ouest dans la frange côtière.

- Eaux superficielles : Les principaux cours d'eau dans la province sont : Oued Ifni. Signalons que la province de Sidi Ifni est principalement alimentée en eau potable à partir du barrage Youssef Ben Tachafine. En plus des oueds précités, un autre mode d'irrigation existe dans la province ; il s'agit de l'utilisation des eaux de crue (Faid). Les eaux pluviales permettent également le ravitaillement annuel des citernes souterraines (méfia) et Iferds qui jouent un rôle important dans l'abreuvement du cheptel en particulier en zones montagneuses dépourvues de ressources hydriques.
- Eaux souterraines : Elles sont mal connues et peu abondantes et sont exploités dans des petites périmètres irrigués et sont captées par pompage.

## Population et ménages

Au premier septembre 2014, la population de la province de Sidi Ifni compte 115691 individus. Il s'agit de personnes résidentes sur le territoire provincial à la date de référence du recensement, avec une densité de 38,81 habitant / km<sup>2</sup>.

Le tableau suivant donne les effectifs de la population et ménage par milieu de résidence :

Tableau 1: Population, ménages et densité de la population en 2014

Niveau géographique	Milieu	Population légale	Ménages
Province: Sidi Ifni	Urbain	31011	7827
	Rural	84680	17481
	<b>Total</b>	<b>115691</b>	<b>25308</b>
Region: Guelmim-Oued Noun	Urbain	280094	60873
	Rural	153663	29329
	<b>Total</b>	<b>433757</b>	<b>90202</b>
Maroc	Urbain	20432439	4807743
	Rural	13415803	2506063
	<b>Total</b>	<b>33848242</b>	<b>7313806</b>

Source : RGPH 2014

Figure 1: La carte de la province de Sidi Ifni

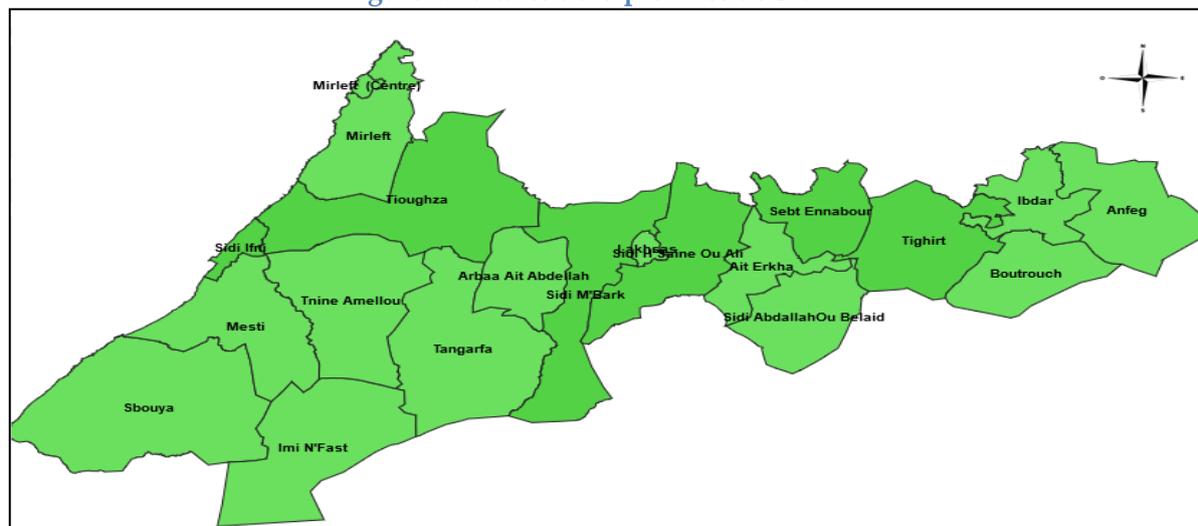


Tableau 2: Population et ménages par communes en 2014

Province	Cercles	Communes	Population légale	Ménages
Sidi Ifni			115 691	25 308
		Lakhsas	4 729	1 121
		Sidi Ifni	21 618	5 463
	Ifni		39 667	8 435
		Arbaa Ait Abdellah	3 208	642
		Imi N'Fast	2 465	417
		Mesti	2 931	636
		Mirleft	8 162	2 004
		Dont Centre: Mirleft	4 664	1 243
		Sbouya	3 944	777
		Tangarfa	4 706	970
		Tioughza	10 577	2 257
		Tnine Amellou	3 674	732
	Lakhsas		49 677	10 289
		Ait Erkha	5 112	977
		Anfeg	5 071	1 232
		Boutrouch	3 650	739
		Ibdar	5 140	1 119
		Sebt Ennabour	7 222	1 410
		Sidi AbdallahOu Belaid	4 702	875
		Sidi H'Saine Ou Ali	6 064	1 289
		Sidi M'Bark	6 110	1 303
		Tighirt	6 606	1 345

Source : RGPH 2014

## **Caractéristiques démographiques et économiques de la population**

## I. Caractéristiques démographiques de la population

Pour mieux appréhender les caractéristiques démographiques de la population, il faudrait une analyse des structures de la population et les niveaux de certains phénomènes démographiques. Il s'agit notamment, de l'accroissement de la population, des structures selon l'âge, le sexe, le statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

### 1. Population et accroissement démographique

#### 1.1. Evolution de la Population Selon le milieu

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, la population légale de la province de Sidi Ifni s'est établie à 115 691 habitants (soit 26,67% du total de la région), dont résidents 31 011 en milieu urbain et 84 680 en milieu rural.

L'étude de la structure de la population par milieu de résidence montre que la population de la province de Sidi Ifni est à prédominance rural, puisqu'un peu plus de 7 personnes sur 10 en milieu rural.

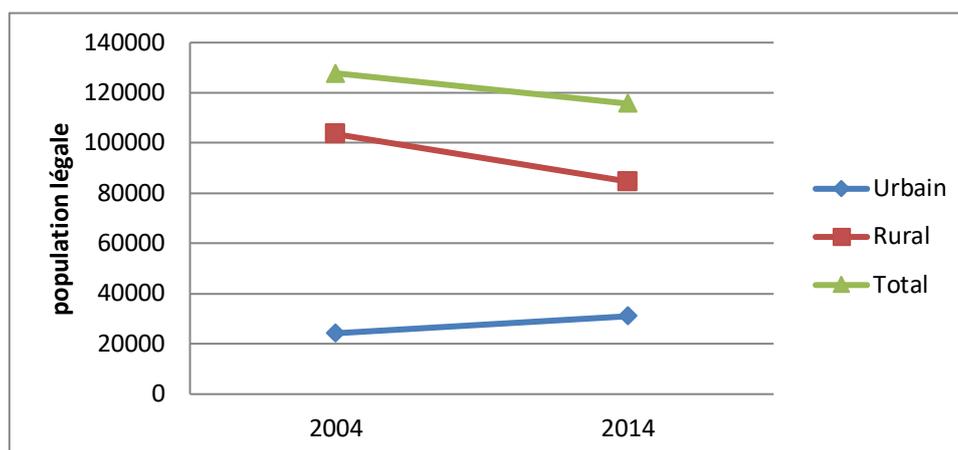
Egalement, les parts de la population urbaine et rurale de la province de Sidi Ifni par rapport à celles de la région en 2014 sont respectivement de 11,07% et 55,1%.

Tableau 3: Evolution de la population légale par milieu de résidence

Niveau géographique	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Province	24 245	103536	127781	31011	84680	115691
Région	231622	176525	408147	280094	153663	433757
Maroc	16463634	13428074	29891708	20432439	13415803	33848242
Province/Total régional (%)	10.46	58.65	31.3	11.07	55.1	26.67
Province/Total national (%)	0.14	0.77	0.42	0.15	0.63	0.34

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 2: Evolution de la population de la province par milieu de résidence



## 1.2. Accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration demeurent des principaux déterminants de l'accroissement démographique. Par ailleurs, Le taux d'accroissement annuel moyen constitue l'un des indicateurs d'évaluation du rythme de l'évolution de la population.

En termes d'accroissement démographique annuel, la population légale a enregistré entre les deux derniers recensements un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de -1% contre 0,6% au niveau régional. Ce décroissement est dû essentiellement à la diminution de la population rurale dont le TAAM est de l'ordre de -2%.

Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Niveau géographique		Taux d'accroissement annuel moyen entre 2004 et 2014 (%)
Province	Urbain	2,5
	Rural	-2,0
	Total	-1
Région	Urbain	1,9
	Rural	-1,3
	Total	0,6
Maroc	Urbain	2,2
	Rural	-0,01
	Total	1,25

Source : RGPH 2004 et 2014

## 2. Urbanisation

Afin de saisir le phénomène de l'urbanisation, il serait utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation entre les deux dernières périodes intercensitaires.

Tableau 5: Evolution des taux d'urbanisation en (%)

Niveau géographique	2004	2014	Ecart
Province	18,96	26,91	7,9
Région	57,74	64,57	6,8
Maroc	55,1	60,36	5,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus, révèlent qu'en 2014, le taux d'urbanisation au niveau de la province de Sidi Ifni est inférieur à celui enregistré au niveau régional et national (26,91% contre respectivement 64,6 et 60,4%).

L'étude de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements, fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province est supérieur à celui constaté au niveau régional et national. En effet, le taux d'urbanisation est passé de 18,96% en 2004 pour atteindre 26,91 % en 2014, soit 7,9 points de plus, contre 6,8 points au niveau régional et 5,3 points pour l'ensemble du pays.

## 3. Les Structures démographiques

Ce paragraphe nous renseigne sur les changements des structures de la population, ce qui permettra alors de prospecter les besoins, notamment en, matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

### 3.1 Structure par sexe et âge

#### 3.1.1 Population par groupes d'âges et le sexe

La lecture du tableau, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et selon les groupes d'âges quinquennaux en 2004 et 2014, montre que la population de la province de Sidi Ifni en 2014, est une population très jeune. En effet, 46,9% de cette population est âgée de moins de 25 ans et presque 63,5% ont moins de 35ans.

Selon le sexe, la part des femmes âgées moins de 35 ans représentent 62.8% de la population féminine, contre 64.3% des hommes âgés de moins de 35 ans par rapport à la population masculine.

**Tableau 6: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %)**

Année	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Groupes d'âges quinquennaux</b>						
<b>0-4 ans</b>	10,3	8,5	9,3	10,2	8,9	9,5
<b>5-9 ans</b>	12,1	9,8	10,9	9,1	7,7	8,4
<b>10-14 ans</b>	13,8	12,2	12,9	9,6	8,4	9
<b>15-19 ans</b>	11,4	11,8	11,6	9,2	9	9,1
<b>20-24 ans</b>	8,3	10,4	9,5	7,8	9,2	8,6
<b>25-29 ans</b>	6,5	8,1	7,4	7,2	8,2	7,7
<b>30-34 ans</b>	6,0	6,8	6,4	6,8	7,7	7,3
<b>35-39 ans</b>	5,4	5,8	5,6	6,3	6,7	6,5
<b>40-44 ans</b>	4,9	5,3	5,1	5,9	6,1	6
<b>45-49 ans</b>	4,2	4,2	4,2	5,2	5,5	5,4
<b>50-54 ans</b>	3,9	4,0	3,9	4,9	5,1	5
<b>55-59 ans</b>	2,6	2,9	2,8	4,3	4,2	4,3
<b>60-64 ans</b>	2,7	3,0	2,8	4	3,8	3,9
<b>65-69 ans</b>	2,5	2,2	2,3	2,7	2,8	2,7
<b>70-74 ans</b>	2,2	2,2	2,2	2,3	2,4	2,4
<b>75 ans et plus</b>	3,2	2,8	3,0	4,5	4,1	4,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Les graphiques, ci-dessous, représentant les pyramides des âges de la population provinciale en 2004 et 2014, ceux qui illustrent alors la répartition quinquennale de la population selon le sexe.

Figure 3: Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %)

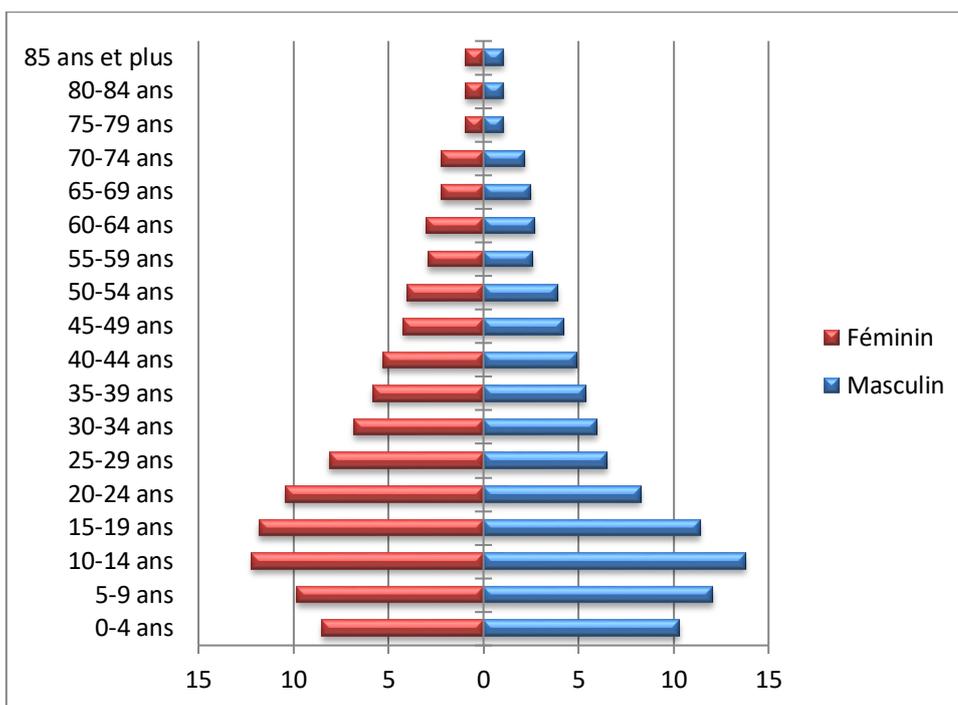
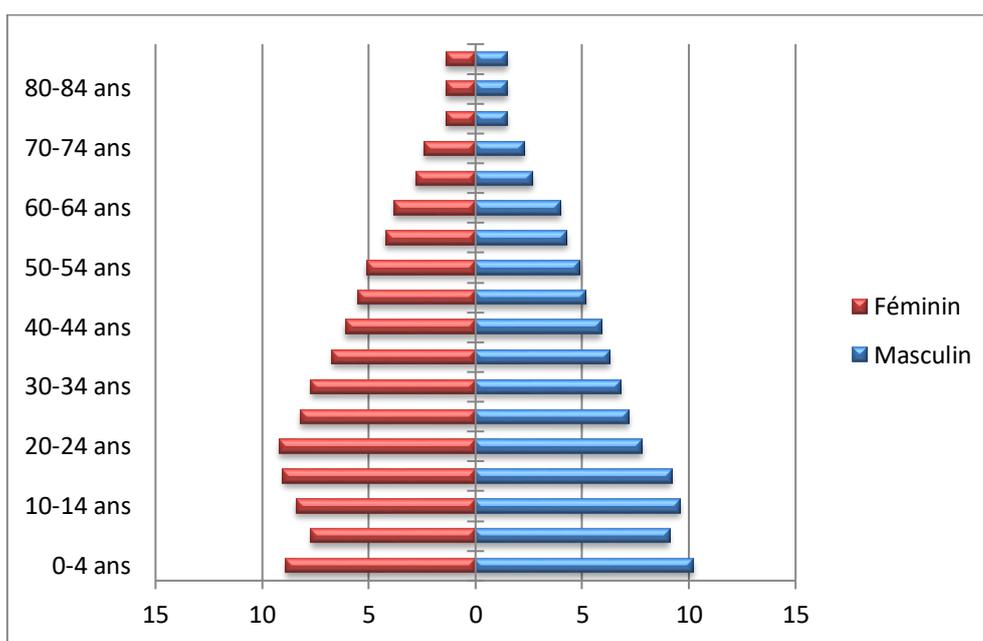


Figure 4: Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %)



La lecture des pyramides des âges, fait ressortir les constatations suivantes :

- La base de la pyramide des âges, composée des jeunes moins de 15 ans des deux sexes, s'est nettement rétrécie suite à une baisse de la fécondité.
- Un élargissement léger pour la tranche d'âge 55ans à 64 ans ; ceci reflète donc une tendance relative de vieillissement de la population.

### 3.1.2 Population selon les âges fonctionnels

La répartition de la population selon les groupes fonctionnels d'âges, montre que la population en âge d'activité (15-59 ans) s'établit à 59,8%. Quant' à la part de la population âgée de moins de 15 ans (00-14 ans), elle est de l'ordre de 26,8 %. Ainsi, La population du troisième âge représente 13,3%.

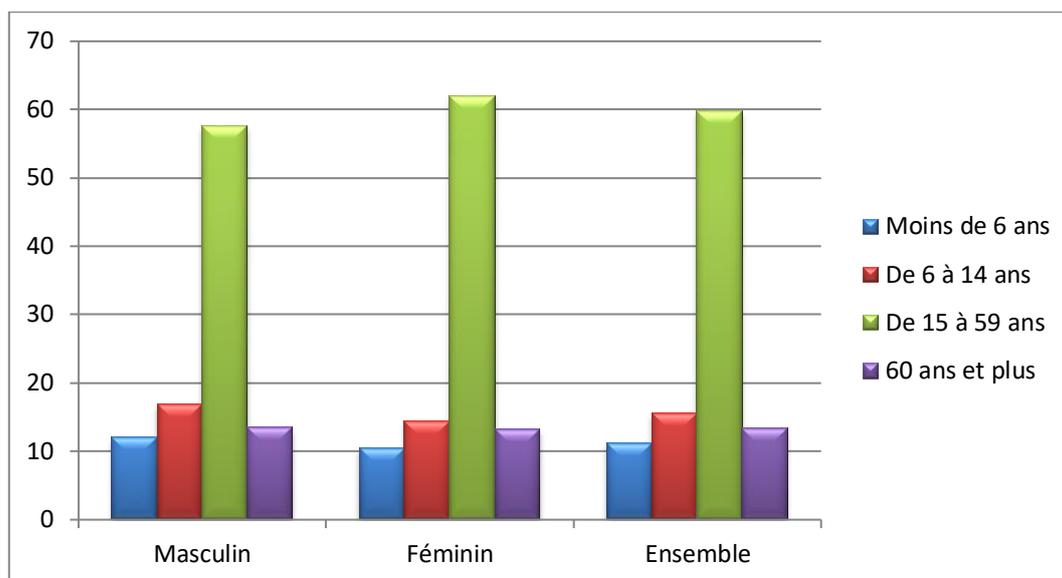
Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité aux dépens, de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014. Le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans, au niveau provincial, se sont passés respectivement de 33,1 % à 26,8% et de 56,4% à 59,8% respectivement.

**Tableau 7: Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (%)**

Année		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Moins de 6 ans	12,5	10,3	11,3	12.1	10.5	11.2
	De 6 à 14 ans	23,7	20,2	21,8	16.8	14.5	15.6
	De 15 à 59 ans	53,1	59,3	56,4	57.6	61.9	59.8
	60 ans et plus	10,5	10,1	10,3	13.5	13.2	13.3
	Non Déclaré	0,2	0,1	0,1	0.0	0.0	0.0
Région	Moins de 6 ans	12,2	11,0	11,6	12.5	11.4	11.9
	De 6 à 14 ans	22,2	20,2	21,2	16.9	15.3	16.1
	De 15 à 59 ans	57,3	60,7	59,1	60.7	63.8	62.3
	60 ans et plus	8,0	7,9	8,0	9.9	9.6	9.7
	Non Déclaré	0,2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 5: Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%)



### 3.2 Rapport de masculinité

Le tableau suivant, présente des rapports de masculinité <sup>(1)</sup> par milieu de résidence entre 2004 et 2014 et selon le niveau géographique.

Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%)

Année	2004			2014			
	Niveau géographique	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province		97	85	86,93	98,16	85,95	89,09
Région		99,2	86,78	93.76	98.5	88.58	94.93
Maroc		96.45	98.45	97.34	97.9	101.51	99.31

Source : RGPH 2004 et 2014

La répartition de la population de la province par sexe s'est soldée par un rapport de masculinité avoisinant 89%, ce rapport est nettement en faveur des femmes (89 hommes pour 100 femmes) et a connu une légère augmentation de 2,16 point par rapport à 2004.

Par ailleurs, il convient de signaler que durant la période intercensitaire 2004 -2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 86,93% en 2004 à 89,09% en 2014. Ce rapport est relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (94.93%).

<sup>1</sup> Le rapport de masculinité exprime le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population donnée. Formule :  
 Rapport de masculinité = (effectif des hommes / effectif des femmes) x100

L'analyse du rapport de masculinité, selon le milieu de résidence rassure encore la prédominance des femmes, soit à peu près 98 hommes par 100 femmes en milieu urbain et 86 hommes par 100 femmes en milieu rural.

#### 4. La nuptialité

La nuptialité nous renseigne sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, elle revêt une grande importance dans l'analyse du niveau de fécondité, notamment à travers l'étude de l'état matrimonial.

##### 4.1 Le statut matrimonial et le sexe

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes célibataires, avec une proportion de 53%, les personnes mariées occupent le second ordre avec 41 % de la population de la province. Les personnes veuves ou divorcées représentent 4,9% et 1,1% respectivement.

Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)

		Province			Région		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Province	Célibataire	57,7	48,8	53,0	60.2	50.4	55.2
	Marié	41,0	41,1	41,0	38.7	40.0	39.3
	Divorcé	0,5	1,6	1,1	0.6	2.5	1.6
	Veuf	0,8	8,6	4,9	0.5	7.2	3.9

Source : RGPH 2014

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes, (57.7%) que chez les femmes (48.8%). En outre, le fait de se trouver en situation de personne veuve ou divorcée est plus répandu chez les femmes que chez les hommes.

Figure 6 :Population de la province de Sidi Ifni âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)

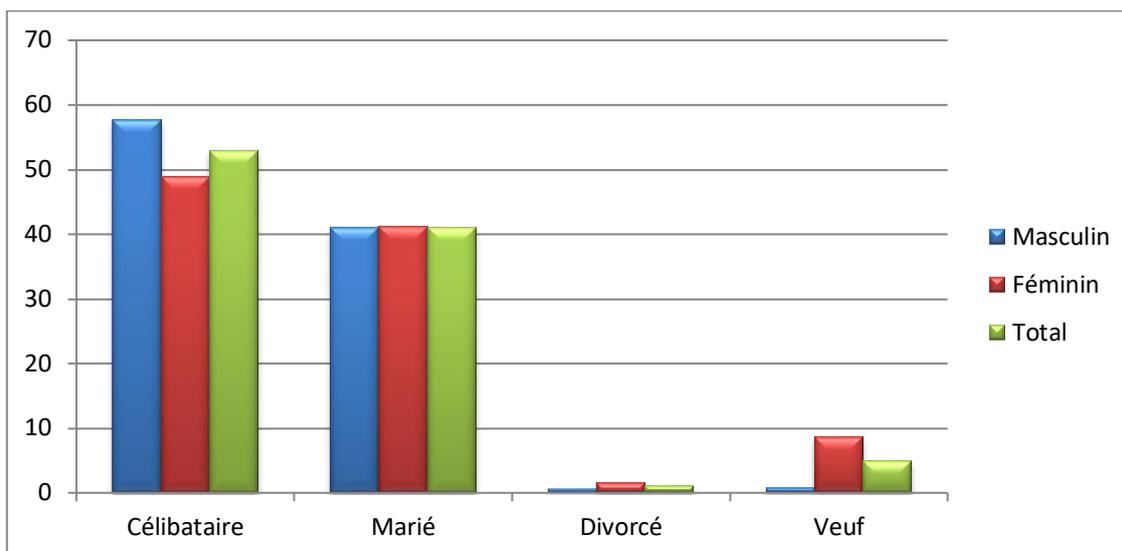


Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%)

Milieu de résidence par Niveau géographique		Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Province	Urbain	52.4	40.3	2.0	5.2
	Rural	53.1	41.3	0.8	4.8
	Total	53.0	41.0	1.1	4.9
Région	Urbain	55.7	39.0	1.9	3.5
	Rural	54.2	40.0	1.0	4.7
	Total	55.2	39.3	1.6	3.9

Source : RGPH 2014

Analysées selon le milieu de résidence, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des célibataires en milieu rural est relativement plus importante que celle du milieu urbain (53,1% contre 52,4%). Cet écart de plus de 0.7 point peut s'expliquer, en partie, par un mariage plus tardif en milieu rural.

## 4.2 Age moyen au premier mariage

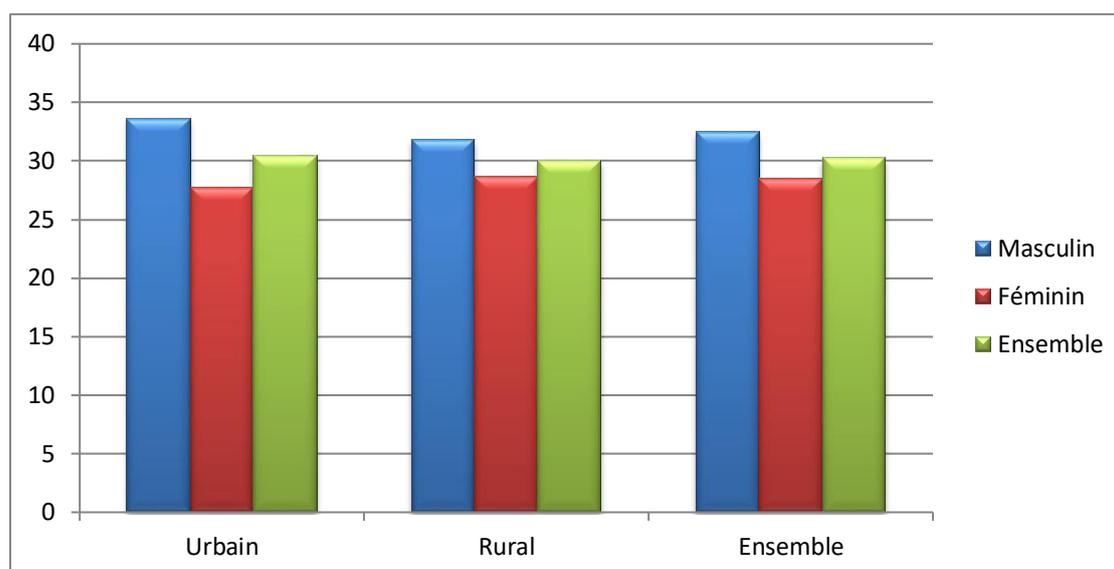
Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage <sup>(2)</sup> a connu une stagnation (30,2 ans) entre 2004 et 2014. En 2014, cet indicateur est presque le même au niveau de la région Guelmim Oued Noun (30 ans).

Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence 2004 et 2014

		2004			2014		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	33,6	30,8	32,3	33,6	31,8	32,5
	Féminin	28,7	28,3	28,7	27,7	28,7	28,5
	Ensemble	30,9	29,3	30,2	30,5	30,0	30,2
Région	Masculin	32,3	31,3	32,5	32,7	32,6	32,6
	Féminin	26,6	28,2	27,6	27,3	28,8	27,8
	Ensemble	29,3	29,5	29,8	29,8	30,5	30,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014



D'un autre côté, il faudrait signaler l'écart enregistré en 2014 entre les hommes et les femmes en matière de comportement vis-à-vis du mariage, les femmes entrent en première union bien avant les hommes. Cet écart est estimé à 4 années, il est plus accru en milieu urbain (5.9 ans) qu'en milieu rural (3.1 ans).

<sup>2</sup> L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime

## 5. Le niveau de la fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité <sup>(3)</sup> dont l'objet est d'estimer le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

Le tableau, ci-après, présente l'évolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence et par niveau géographique.

**Tableau 12 : L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014**

Milieu	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
ISF- Province	1,68	2,62	2,41	2.1	2.0	2.1
ISF- Région	2,35	2,55	2,42	2.3	2.1	2.3
ISF- Maroc	2.1	3.1	2.5	2	2.5	2.2

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2004, l'indice synthétique de fécondité (ISF) <sup>(\*)</sup> dans la province de Sidi Ifni a atteint 2,41 enfants par femme, soit un niveau qui presque égalise le niveau régional et celui national.

L'ISF a connu une légère diminution au cours de la période intercensitaire (2004/2014) au niveau provincial et en milieu rural, pourtant, en milieu urbain, cet indicateur est passé de 1.68 à 2.1 enfants par femme durant la même période.

**Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014**

Année	Province			Région			Maroc			
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Parité moyenne à 45-49 ans	2004	4,67	6,24	5,92	5,1	6,1	5,5	3,9	6,01	4,69
	2014	3.1	4.8	4.3	3.7	4.5	4	2.9	4.5	3.5

Source : RGPH 2004 et 2014

<sup>3</sup> C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

La Parité moyenne des femmes âgées de 45-49 ans est un indicateur qui exprime la progéniture finale, c'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation. Au niveau provincial, elle est de l'ordre de (4,3) en 2014. Par milieu de résidence, la parité moyenne en milieu urbain est de l'ordre de (3.1) et (4.8) en milieu rural.

## II. Les caractéristiques de l'éducation

Cette partie vise, essentiellement, à dresser l'aptitude à lire et à écrire, la connaissance des langues et le niveau de scolarisation.

### 1. Aptitude à lire et à écrire

Avant de présenter les principaux éclairages sur les caractéristiques de l'éducation, il est utile de rappeler les définitions adoptées. Est considérée comme alphabétisée, toute personne « capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ». Une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom, ou qu'une expression rituelle apprise par cœur, est considérée comme analphabète. Rentre également dans cette catégorie, toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire ou inversement.

Il est à préciser, par ailleurs, que la mesure de l'analphabétisme se réfère à la population âgée de 10 ans et plus.

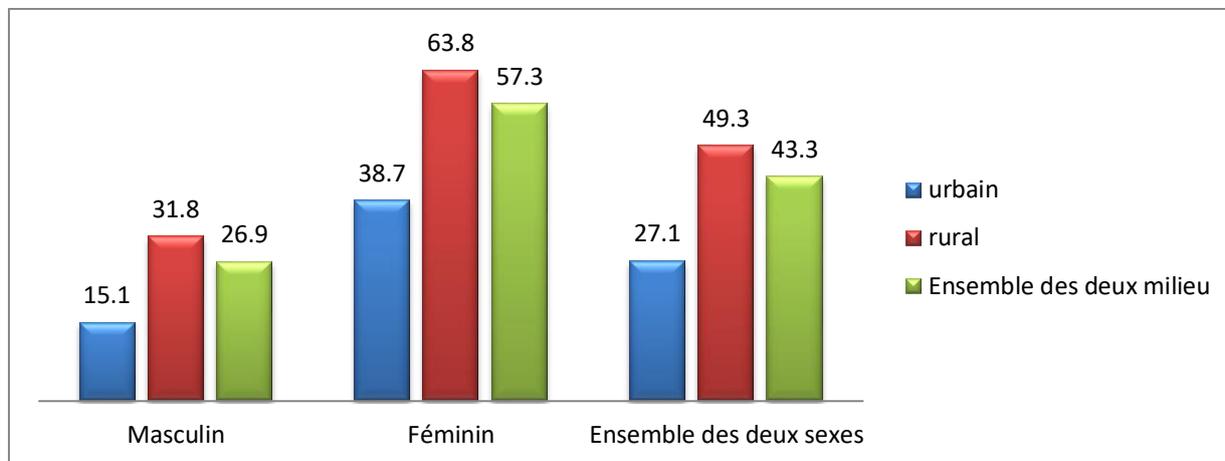
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %)

		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	21,8	47,5	35,0	15,1	38,7	27,1
	Rural	38,8	76,5	59,8	31,8	63,8	49,3
	Ensemble	35,2	71,1	54,9	26,9	57,3	43,3
Région	Urbain	21,2	44,6	33,1	16,1	34,6	25,5
	Rural	37,6	73,0	56,9	30,3	60,4	46,5
	Ensemble	27,8	57,1	43,2	20,8	44,0	32,9

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2014, environ 40877 Habitants âgés de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, le taux d'analphabétisme<sup>4</sup> s'élève ainsi à 43,3% dans la province de Sidi Ifni, une proportion moins élevée que celle enregistrée en 2004 (54,9%).

**Figure 8 : Taux d'analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (%)**



Malgré la baisse remarquable qu'a connue le niveau d'analphabétisme dans les deux milieux de résidence et pour les deux sexes, les résultats du recensement révèlent l'existence de disparité spatiale et du genre vis-à-vis ce phénomène. En effet, les femmes et la population rurale sont plus touchées par l'analphabétisme, soit 57,3% d'analphabètes chez les femmes contre 26,9% chez les hommes en 2014, et 49,3% d'analphabètes en milieu rural contre 27,1% en milieu urbain.

En comparant avec la région, il s'avère que la province de Sidi Ifni est plus touchée par l'analphabétisme, soit une différence de 10,4 point. Cet écart est moins notable en milieu urbain où la région a inscrit un taux de 25,5% contre 27,1% au niveau provincial.

## 2. La Connaissance des langues

La lecture du tableau, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites et le sexe, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un peu moins du tiers sait lire et écrire l'arabe seul soit 29,9% (31,1% au niveau de la région).

<sup>4</sup> TAUX D'ANALPHABÉTISME DE LA POPULATION ÂGÉE DE 10 ANS ET PLUS : C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

- (28,4%) des personnes alphabétisées, au niveau provincial, savent lire et écrire l'arabe et le français seules (37,8% au niveau de la région).
- Ceux qui combinent l'arabe et les deux langues (français et anglais) représentent 9,8 % de la population provinciale alphabétisée (17,8% au niveau de la région).
- Quant à ceux qui savent lire et écrire les autres langues représentent 31,9% au niveau de la province (13,3% au niveau de la région).

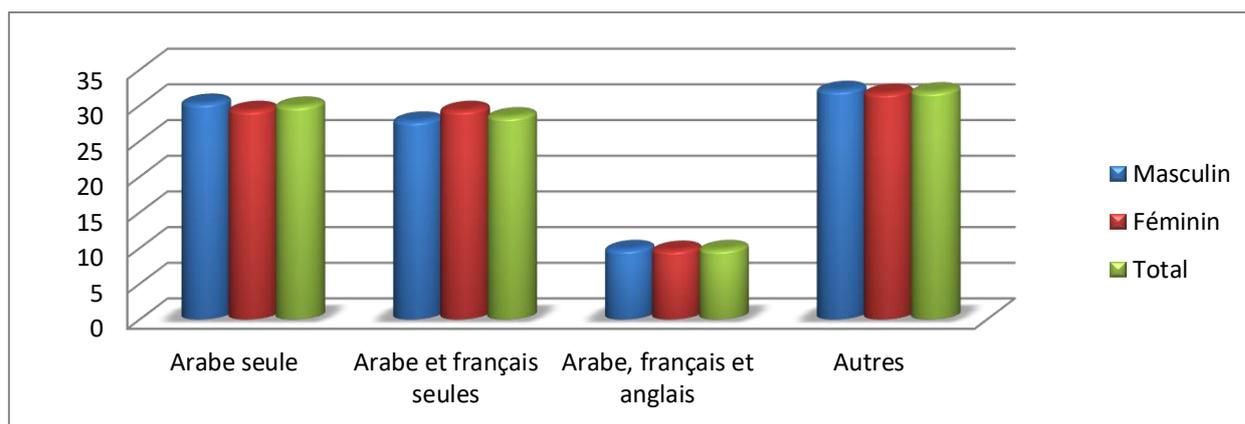
**Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %)**

		Masculin	Féminin	Total
Province	Arabe seule	30,3	29,3	29,9
	Arabe et français seules	27,8	29,3	28,4
	Arabe, français et anglais	9,8	9,7	9,8
	Autres	32,1	31,7	31,9
Région	Arabe seule	30,7	31,7	31,1
	Arabe et français seules	38,0	37,6	37,8
	Arabe, français et anglais	17,3	18,4	17,8
	Autres	14,0	12,3	13,3

Source : RGPH 2014

Selon le sexe, on notera que les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas tellement importantes, au niveau régional ainsi qu'au niveau provincial.

**Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %)**



### 3. La scolarisation des enfants

La population scolarisée est celle ayant fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation durant l'année scolaire 2013-2014. L'un des indicateurs les plus mesurés est le taux de scolarisation<sup>5</sup> des enfants âgés de 7-12 ans au recensement, correspondant au niveau du primaire.

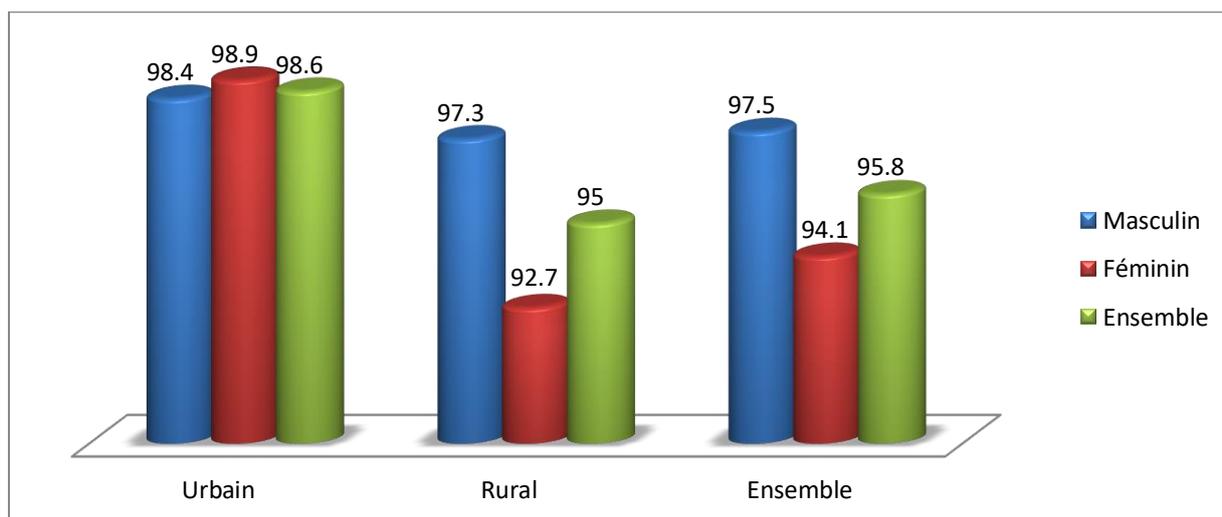
L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 95,8% des enfants de la Province fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013 - 2014.

Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %)

		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	94,9	94,1	94,5	98,4	98,9	98,6
	Rural	89,9	77,9	84,0	97,3	92,7	95,0
	Ensemble	90,7	80,2	85,6	97,5	94,1	95,8
Région	Urbain	94,8	93,7	94,2	98,4	98,2	98,3
	Rural	87,9	76,3	82,2	94,3	89,6	92,0
	Ensemble	91,7	86,0	88,9	97,0	95,2	96,1

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %)



<sup>5</sup> Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 ans à 12 ans : Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Cet indicateur a connu une progression importante entre 2004 et 2014 passants de 85,6% à 95,8% soit une hausse de 10.2 points. Les indicateurs de scolarisation ont enregistré la même tendance dans les deux milieux de résidence (de 94,5% à 98.6% en milieu urbain et de 84% à 95% en milieu rural) ainsi que pour les deux sexes (de 90,7% à 97.5% chez les hommes et de 80,2% à 94,1% chez les femmes).

La répartition des enfants scolarisés dans la province ressemble à celle dans la région comme le montre le tableau ci-dessus.

Bref, ces différents indicateurs montrent qu'il y a une tendance vers une généralisation de l'enseignement primaire au niveau provincial pour les deux sexes, en milieu urbain et un peu moins au rural.

#### 4. Le niveau d'instruction

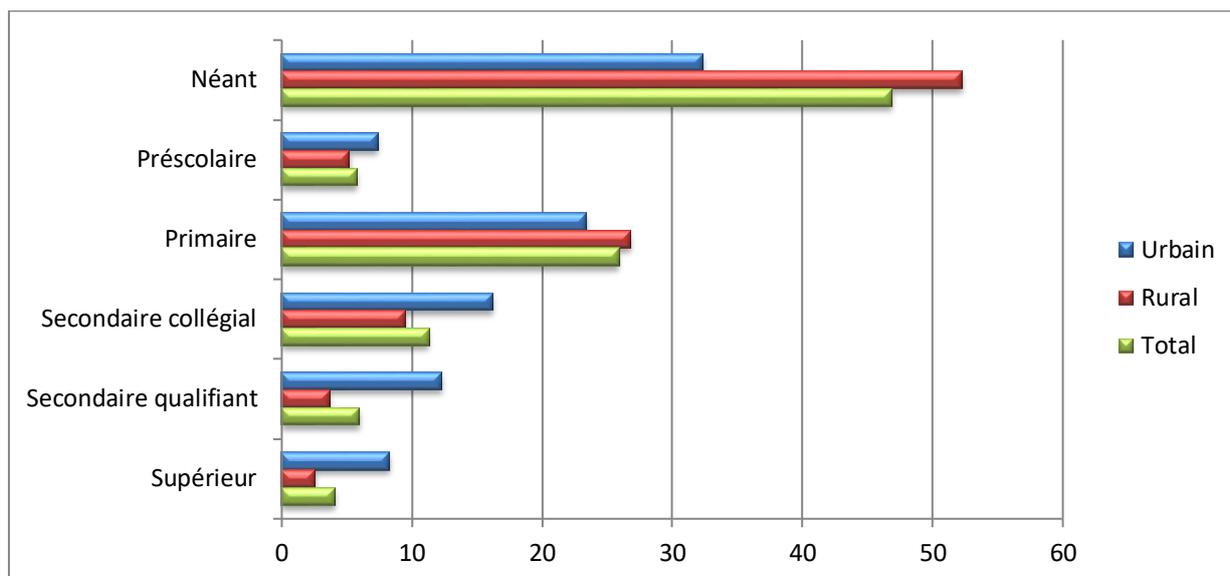
La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, fait ressortir qu'en 2014, 46,9% de cette population ont déclaré n'avoir jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, 52,3% en milieu rural et 32,4% en milieu urbain. 5,8% ont déclaré avoir atteint le préscolaire, 25,9% le primaire, 11,3% le secondaire collégial, 6% le secondaire qualifiant et 4,1% le supérieur.

**Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%)**

		Urbain	Rural	Total
Province	Néant	32,4	52,3	46,9
	Préscolaire	7,4	5,2	5,8
	Primaire	23,4	26,8	25,9
	Secondaire collégial	16,2	9,5	11,3
	Secondaire qualifiant	12,3	3,7	6,0
	Supérieur	8,3	2,6	4,1
Région	Néant	31,1	50,1	37,7
	Préscolaire	7,1	4,9	6,4
	Primaire	24	25,8	24,6
	Secondaire collégial	16,4	10,3	14,3
	Secondaire qualifiant	12,8	5,2	10,2
	Supérieur	8,5	3,6	6,8

Source : RGPH 2014

Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%)



Selon le milieu de résidence, et au niveau provincial, environ 5,2% parmi les ruraux, âgés de 10 ans et plus, ont fréquenté un établissement préscolaire. De l'autre côté, seuls 3,7% parmi les ruraux ont atteint au moins le secondaire qualifiant. Ces proportions s'élèvent en milieu urbain à 7,4% et 12,3% respectivement.

### III. Prévalence de handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, est considéré comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le concept du recensement les domaines d'incapacités concernent :

- La vision,
- L'audition
- La mobilité,
- La concentration,
- La prise de soin de soi,
- La communication,

Une même personne peut souffrir, bien entendu, d'une incapacité dans un domaine ou plus de l'activité de la vie quotidienne.

#### 1. Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence

Une analyse plus fine de la situation de handicap requiert l'utilisation des taux de prévalence.

Le taux de prévalence par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 18 : Taux de prévalence de handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

	Province			Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Masculin</b>	5,0	8,2	7,3	4.2	7.5	5.3	4.6	5.6	5.0
<b>Féminin</b>	5,6	7,2	6,8	4.2	6.5	5.0	5.0	5.3	5.1
<b>Total</b>	5,3	7,7	7,0	4.2	7.0	5.2	4.8	5.5	5.1

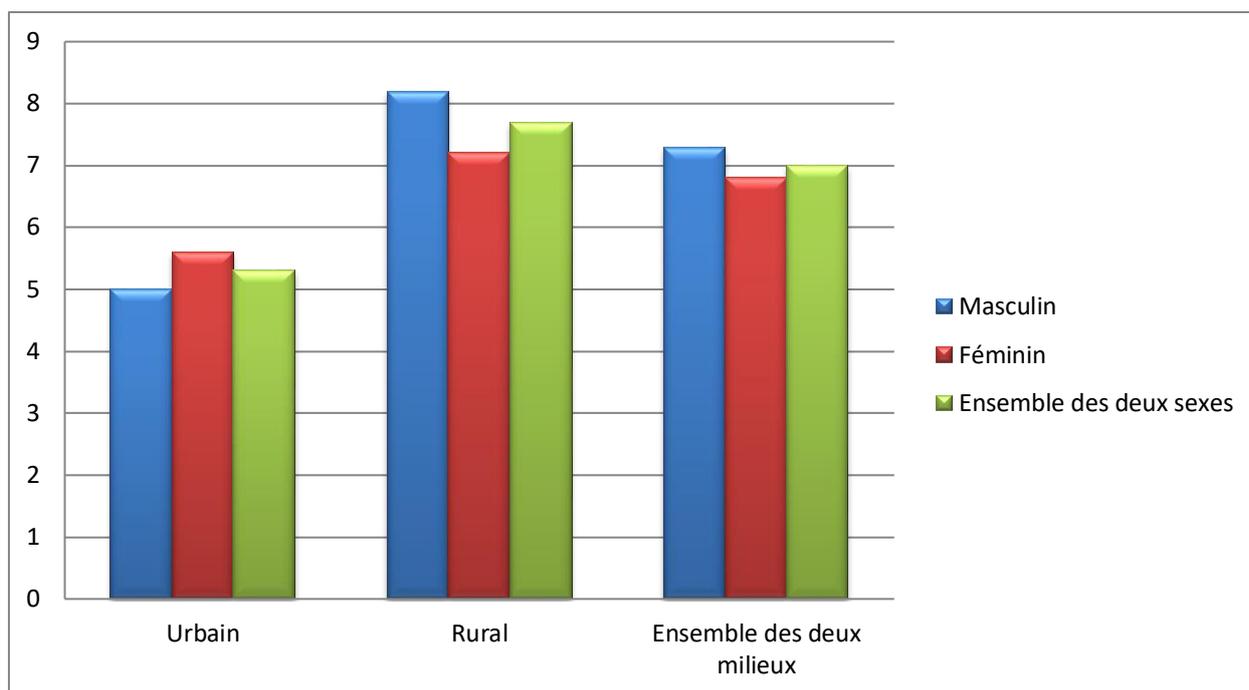
Source : RGPH 2014

Par rapport aux taux de prévalence de handicap au niveau régional et national, la province de Sidi Ifni a enregistré, en 2014, un taux de prévalence supérieur au moyen régional et national.

Selon l'approche utilisée par le recensement, le taux de prévalence de handicap, au niveau provincial, est d'environ 7% en 2014. Par ailleurs, La prévalence enregistrée en milieu rural est plus élevée (7,7%) (7% dans le rural de la région) que celle enregistrée en milieu urbain (5,3%) (4.2% dans l'urbain de la région).

L'étude de la prévalence de handicap, selon le sexe, montre que le taux de prévalence chez les femmes (6,8%) est un peu moins élevé que celui enregistrée chez les hommes (7,3%). Au niveau régional ces taux sont respectivement de 5% et 5.3%.

Figure 12 : Taux de prévalence de handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)



#### IV. Les caractéristiques de l'activité économique

Cette partie sera consacrée à l'analyse des résultats déclinés de la participation de la population à l'activité économique. Mais tout d'abord, et afin de faciliter l'interprétation des résultats, nous présenterons les concepts et les définitions adoptés lors de cette opération. On distingue ainsi :

- **La population active**, qui est constituée :

- De la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.
- De la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

- Et **la population inactive** qui comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes.

### 1. Participation à l'activité économique

#### 1.1. Type d'activité

Au moment du recensement de 2014, et sur le total de la population dénombrée dans la province, on a compté 30638 de personnes actives et 84417 de personnes inactives.

Tableau 19 : Population selon le type d'activité et le sexe en 2014

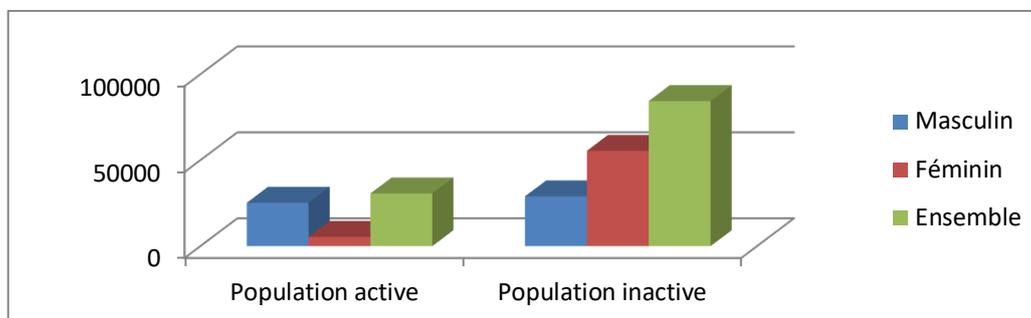
Type d'activité	Province			Région		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population active	25218	5420	30638	96983	23247	120230
Population inactive	28989	55428	84417	104879	189380	294259
<b>Total</b>	<b>54207</b>	<b>60848</b>	<b>115055</b>	<b>201862</b>	<b>212627</b>	<b>414489</b>

Source : RGPH 2014.

En outre, la structure par sexe de la population active est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque, sur cent personnes actives on compte seulement dix-huit femmes (17.7%).

En revanche, s'agissant des personnes inactives, on assiste à une très forte présence féminine (65.7%). Cette structure est presque la même que celle enregistrée au niveau régional.

**Figure 13 : Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014**



## 1.2. Taux net d'activité<sup>6</sup>

Une analyse plus fine de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs plus appropriés, à savoir le taux net d'activité et le taux de chômage.

Le taux net d'activité par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

**Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%)**

Milieu de résidence selon le niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	71.4	16,8	43.6
	Rural	62.7	9,8	33.4
	Total	65.3	11.7	36.2
Région	Urbain	69.5	17.1	42.7
	Rural	64.9	10.6	35.3
	Total	67.9	14.8	40.1
Maroc	Urbain	73,4	25,8	49,1
	Rural	78,8	11,4	45,1
	Total	75,5	20,4	47,6

Source : RGPH 2014

En 2014, le taux net d'activité est de l'ordre de 36.2% au niveau de la province de Sidi Ifni. Un taux relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (40,1%) et au niveau national (47,6%).

<sup>6</sup> TAUX NET D'ACTIVITE : c'est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge

Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 43,6% en milieu urbain et de 33,4% en milieu rural, contre respectivement 42,7% et 35,3% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Ces taux d'activité sont supérieurs chez les hommes que chez les femmes dans les deux milieux de résidence au niveau provincial (même structure au niveau régional et national). Ainsi, presque 65 hommes sur cent, au niveau provincial, sont actifs alors que seulement 12 femmes sur cent se trouvent en situation d'activité.

Au vu des résultats portés au tableau, ci-dessus, il est clair que la participation féminine à l'activité économique, reste très modérée par rapport à celle des hommes. Ce constat, déjà soulevé précédemment, reste valable quel que soit le milieu de résidence.

## 2. Les caractéristiques de chômage

Le nombre d'actifs à la recherche d'un emploi, au moment du recensement 2014, s'élevait à environ 6804 personnes dans la province.

Le taux de chômage<sup>7</sup> inscrit en 2014 dans la Province de Sidi Ifni est de l'ordre de 22,3%, il est inférieur par rapport à celui enregistré au niveau régional (27.1%) et supérieur au taux du chômage au niveau national (16,2%).

Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)

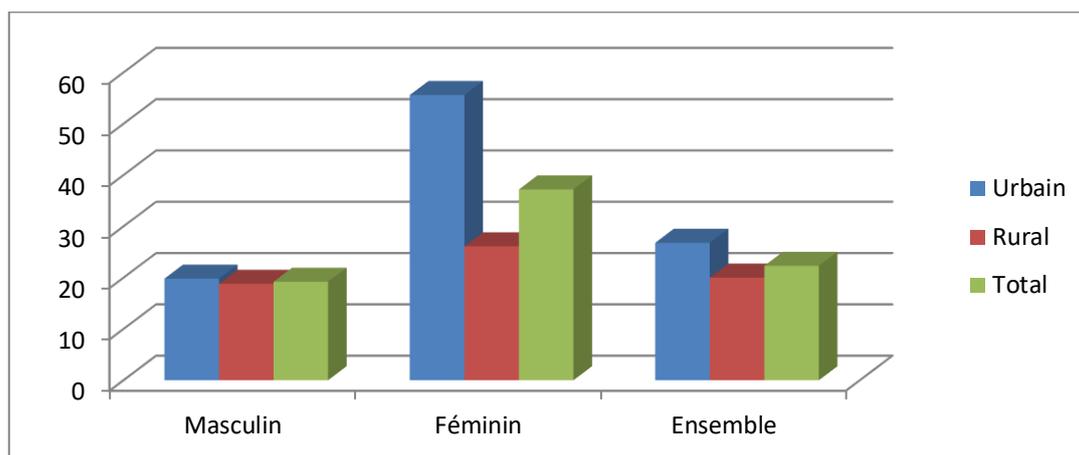
Milieu de résidence par niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	19.8	55.6	26.8
	Rural	18.8	26.1	20.0
	Total	19.2	37.2	22.3
Région	Urbain	20.7	55.5	27.8
	Rural	22.7	39.7	25.5
	Total	21.3	51.3	27.1
Maroc	Urbain	15,2	30,5	19,3
	Rural	8,3	26,2	10,5
	Total	12,4	29,6	16,2

Source : RGPH 2014

<sup>7</sup> TAUX DE CHOMAGE : Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant 'aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont 26,8% en milieu urbain et 20% en milieu rural, contre respectivement 27,8% et 25,5% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

**Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)**



Par ailleurs, quelque soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché du travail, puisqu'au le taux de chômage féminin est largement supérieur à celui de masculin.

### 3. Les caractéristiques de la population active

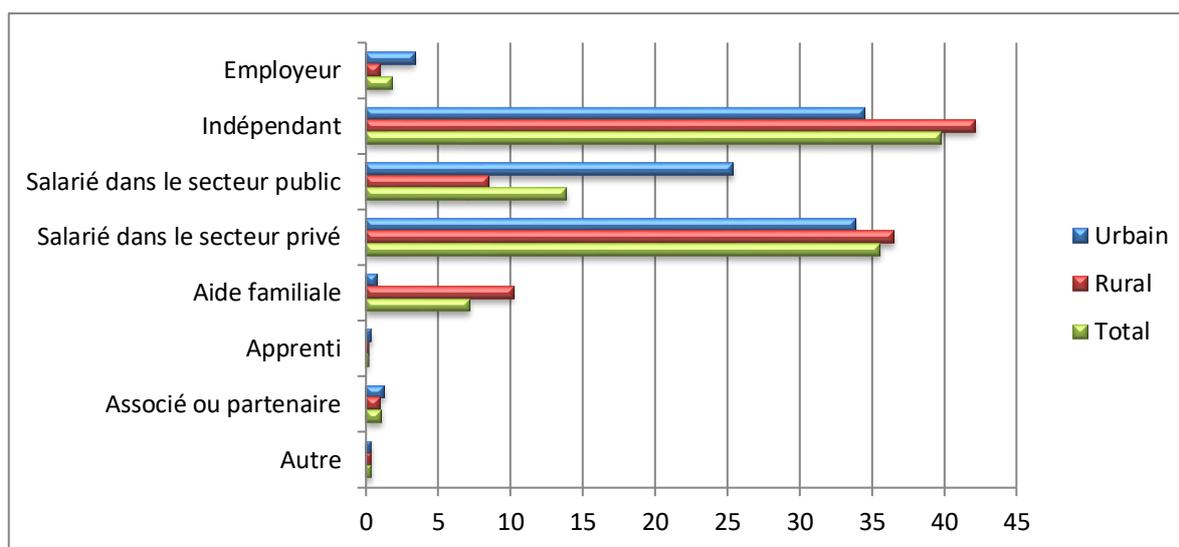
La répartition des actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et par milieu de résidence est donnée par le tableau ci-après.

Tableau 22: Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%)

Situation dans la profession	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	3,4	1.0	1.8	3.1	1.6	2.6
Indépendant	34.5	42.2	39.8	28.4	40.8	32.4
Salarié dans le secteur public	25.4	8.5	13.9	27.2	10.6	21.9
Salarié dans le secteur privé	33.9	36.5	35.6	37.3	34.6	36.4
Aide familiale	0.8	10.2	7.2	1.2	10.5	4.2
Apprenti	0.4	0.2	0,2	0.7	0.2	0.5
Associé ou partenaire	1,3	1.0	1,1	1.7	1.3	1.6
Autre	0,4	0.4	0,4	0.4	0.3	0.4

Source : RGPH 2014

Figure 15: Population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province (en%)



Comme le montre le tableau ci-dessus, l'examen de la répartition des actifs (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillé) selon la situation dans la profession, fait ressortir que c'est le statut de salarié qui prédomine au niveau provincial, avec un actif sur deux (49.5%), La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (59,3%), contre (45%) en milieu rural. On constate aussi que les salariés sont plus nombreux au secteur privé que dans le secteur public, avec des taux respectifs de 35.6% et 13.9%.

**N.B : Les chiffres du chômage issus du recensement ne sont pas directement comparables avec ceux de l'enquête sur l'emploi, et ce à cause : - du concept du chômage retenu dans chaque opération (BIT pour l'enquête, déclaration spontanée pour le recensement de la population). - de la médiatisation du recensement et de l'espoir que nourrissent certains actifs occupés à trouver un emploi meilleur en se déclarant chômeurs. - des femmes au foyer qui se disent à la recherche d'un emploi.**

## **V. Pauvreté**

S'engageant fermement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Maroc n'a cessé de déployer ses efforts envers ce phénomène qui persiste au mode de vie des ménages marocains et nuit à leurs capacités fonctionnelles, et ce, à travers des politiques publiques basées soit sur le soutien aux prix des produits alimentaires et énergétiques, soit sous forme de prestations sociales à grande échelle comme c'est le cas du RAMED, d'actions ponctuelles en faveur des catégories ou des tranches d'âges de la population considérées comme vulnérables, ou bien à travers des programmes de grande envergure

Notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain. Dans ce cadre, l'actualisation de la carte de pauvreté s'avère nécessaire pour mettre à la disposition des décideurs les outils objectifs permettant de cibler la pauvreté au niveau national, régional, provincial et communal. Ainsi, deux approches sont utilisées par le HCP pour mesurer la pauvreté, il s'agit de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle.

### **1. Pauvreté monétaire**

Cette approche est basée sur le couplage des données issues, en 2014, des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM). Ainsi, la pauvreté est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire aux besoins alimentaires d'un ménage et en le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire.

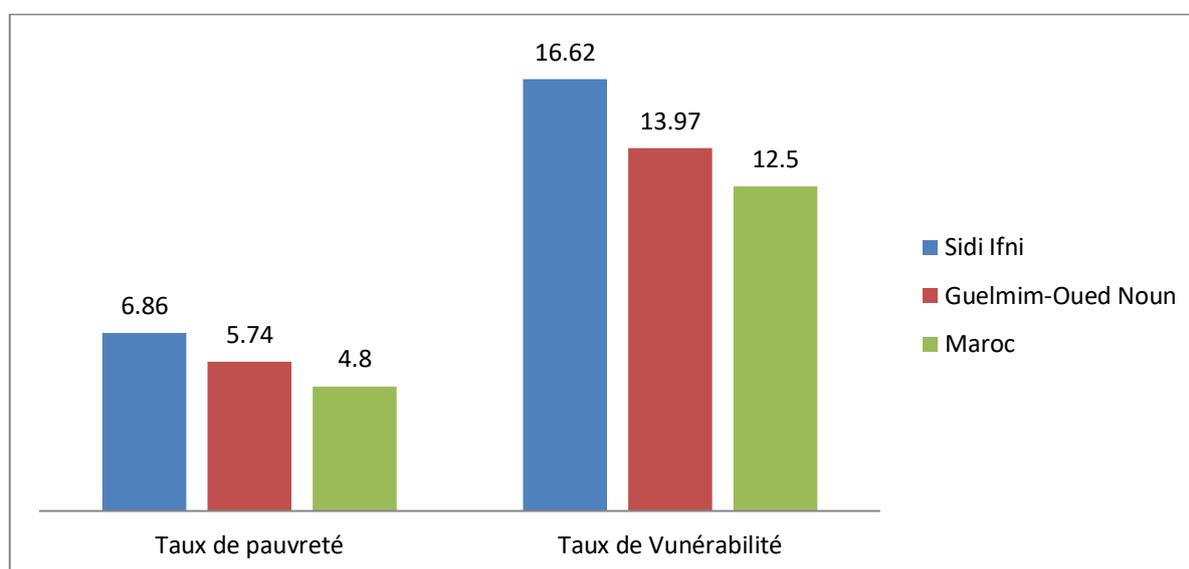
Dans ce cadre, le seuil de pauvreté, en 2013/14, est de 4 668 Dh par personne et par an en milieu urbain, et 4313 Dh par personne et par an en milieu rural.

**Tableau 23: Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires (en %) année 2014**

	Taux de pauvreté			Taux de Vulnérabilité		
	urbain	rural	ensemble	urbain	Rural	ensemble
<b>Sidi Ifni</b>	6,54	6,98	6,86	13,89	17,62	16,62
<b>Guelmim-Oued Noun</b>	5,10	6,94	5,74	12,31	17,10	13,97
<b>Maroc</b>	1,6	9,5	4,8	7,9	19,4	12,5

Source : HCP - Carte de la pauvreté monétaire 2014

**Figure 16: Taux de pauvreté monétaire et de vulnérabilité (en %)**



Dans ce cadre, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 6,86 % à la province de sidi Ifni contre 5,74% au niveau régional. Selon le milieu de résidence. En constatant que la pauvreté monétaire est un phénomène plus rural qu'urbain, avec un taux de pauvreté de 6,98% en milieu rural et de 6,54% en milieu urbain.

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 16,62 % des ménages provinciaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 13,97% au niveau régional.

## 2. Pauvreté multidimensionnelle

Depuis 2004, la cartographie de la pauvreté au Maroc s'est référée à l'approche monétaire de la Banque mondiale. Les indicateurs spatialisés qui en découlent n'expriment que la distribution des ressources financières dont disposent les ménages, notamment la dépense comme mesure du niveau de vie de la population.

L'approche de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle consiste, quant à elle, à fournir des indices statistiques sur le dénuement social en termes de privation sur des espaces géographiques homogènes. Elle produit une base de données désagrégée à l'échelle locale la plus opérationnelle permettant d'identifier les poches de la pauvreté pour des petites zones géographiques, telles que les communes, les quartiers urbains et les douars ruraux. Il s'agit d'une approche holistique pour mieux connaître la distribution de la pauvreté multidimensionnelle pour un niveau de désagrégation inférieur à celui typiquement considéré par les enquêtes auprès des ménages.

Ces enquêtes concernent un échantillon restreint de la population et ne permettent pas de construire des bases de données sur la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle locale la plus fine. La représentativité de telles enquêtes se limite généralement à la région. Les indices régionaux de la pauvreté multidimensionnelle qui en découlent donnent des estimations moyennes par région, occultant la dispersion spatiale de ce phénomène à l'échelle des provinces et des communes.

### **Approche méthodologique de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle**

Le HCP a commencé, depuis 2008, en complément avec l'approche monétaire, à imprimer une approche multidimensionnelle à l'analyse des phénomènes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales pour mieux identifier les facteurs qui sont à l'origine de ces phénomènes et de leur reproduction sociale. Cette orientation a été confortée par les travaux d'OPHI<sup>8</sup>, qui ont eu le grand mérite d'avoir élargi l'usage de cette approche à l'échelle mondiale.

Depuis cette date, le HCP s'attèle à suivre l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle à partir des données des enquêtes nationales sur le niveau de

---

<sup>8</sup> OPHI : Oxford Poverty and Human Development Initiative, Université d'Oxford

vie des ménages (2007), l'anthropométrie de la population (2011), la consommation et les dépenses des ménages (2014). Le bilan des travaux réalisés a porté principalement sur la mise à jour des indices de la pauvreté multidimensionnelle, tels que définis par l'approche d'OPHI, aux niveaux national, urbain, rural et régional.

L'approche d'OPHI fonde la mesure de la pauvreté multidimensionnelle sur un large faisceau de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence ou de manifestation de pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base - l'eau, l'électricité et l'assainissement -, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication. Ce sont là les principaux objectifs retenus par l'agenda 2030 du développement durable.

Le schéma discursif de cette approche consiste à :

- (i) Identifier les privations sur la base des besoins non satisfaits dans les domaines susmentionnés (accès aux services sociaux de base, conditions de logement, éducation et santé). Dans l'ensemble 10 privations sont identifiées (Cf. tableau ci-après).
- (ii) Établir un score de privation agrégeant les 10 privations élémentaires moyennant le schéma de pondération suivant : un poids  $1/6$  pour les 4 privations en termes d'éducation (2) et de santé (2), et un poids de  $1/18$  pour les 6 privations en termes de conditions de vie ;
- (iii) Fixer le seuil de pauvreté : une personne est considérée multidimensionnellement pauvre si son score de privation est supérieur au seuil de pauvreté, fixé conventionnellement par cette approche à 33%.
- (iv) Calculer les indices de la pauvreté multidimensionnelle à savoir :
  - ✓ Le taux de pauvreté multidimensionnelle : il donne la proportion des personnes pauvres, cumulant un nombre de privations supérieur au seuil de pauvreté - au moins 30% des privations élémentaires auxquelles sont exposés les ménages -. Il exprime le rapport du nombre des pauvres au nombre total de la population.
  - ✓ L'intensité moyenne de privation : cet indice renseigne sur les manques que vivent les pauvres d'une manière simultanée. Il a le

mérite de rendre compte de l'acuité de privation au sein de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle.

- ✓ L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) : il extrapole l'intensité de la privation à l'ensemble de la population, qu'elle soit pauvre ou non.

**Tableau 24: Dimensions, composantes, indicateurs, seuils et pondérations de l'IPM**

Dimension	Composante	Indicateur : définition de la privation	Pondération	
Education	Scolarisation des enfants	Si un des enfants en âge de scolarisation 6-14 ans ne fréquente pas l'école	1/6	1/3
	Scolarisation des adultes	Si aucun membre du ménage âgé de 15 ans et plus n'a complété cinq années de scolarisation	1/6	
Santé	Handicap	Si un membre du ménage est dans l'incapacité de réaliser l'une des fonctions organiques suivantes : vision, audition, marche, capacité cognitive (se souvenir ou se concentrer), soins corporels et communication	1/6	1/3
	Mortalité infantile	Si un enfant de moins de 12 mois est décédé dans le ménage	1/6	
Conditions de vie	Eau potable	Si le ménage n'a pas accès à l'eau propre à moins de 30 minutes de marche de chez lui	1/18	1/3
	Electricité	Si le ménage n'a pas d'électricité	1/18	
	Assainissement	Si le ménage ne dispose pas de toilettes privées ou d'un système d'assainissement sain	1/18	
	Revêtement du sol	Si le plancher du logement est sale, en sable ou en terre battue	1/18	
	Mode de cuisson	Si le ménage cuisine avec du bois, charbon ou fumier	1/18	
	Détention d'actifs	Si le ménage ne possède ni voiture ou ni tracteur/camion et ne possède pas au moins deux des biens suivants : téléphone, télévision, radio, moto, bicyclette et réfrigérateur	1/18	

Pour analyser la dynamique de la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle de toutes les subdivisions territoriales, cette approche a été implémentée sur l'exhaustivité des données du RGPH de 2014 et de 2004.

Tableau 25: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation des provinces de la Région Guelmim-Oued Noun

Province	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2014		Intensité de privation des pauvres (en%),2014		Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2004		Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014 (en %)			Taux de pauvreté globale 2014(en %)
	IPM (en%),2014				IPM (en%),2004		Education	Santé	Conditions de vie Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Ensemble														
Sidi Ifni	11,0	4,3	39,3	37,8	43,8	16,6	52,6	12,2	20,1	15,0	5,3	9,5	1,5	16,2
Urbain														
Sidi Ifni	1,9	0,7	35,8	8,0	3,2	40,3	54,0	28,4	10,3	7,3	6,3	1,8	0,2	8,3
Rural														
Sidi Ifni	14,3	5,6	39,5	44,8	19,7	43,9	52,6	11,5	20,5	15,4	4,9	12,3	2,0	19,2

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

L'étude décompose la pauvreté multidimensionnelle de la province de Sidi-Ifni par source de privation. Ainsi la contribution des privations en termes d'éducation s'élève à 52,6 % contre 12,2% en termes d'accès à la santé. Les privations en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement expliquent 20,1 % de la pauvreté provinciale.

## VI. Ménages et conditions d'habitat

### 1. Ménages et chefs de ménages

#### 1.1. Effectif et taille des ménages

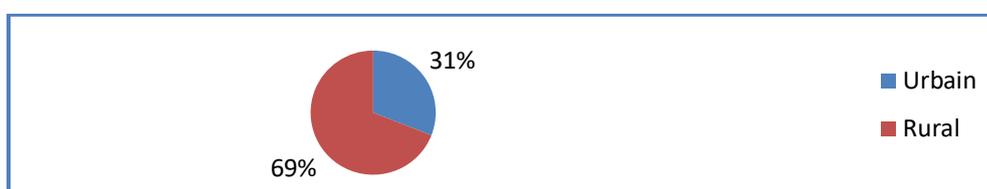
En 2014, le nombre de ménages recensés dans la province de Sidi Ifni s'est élevé à 25308, dont 17481 résidents en milieu rural, soit 60% du total des ménages ruraux de la région et 0.7% de ceux de l'ensemble du pays. Si en termes de personnes, les ruraux représentent en 2014, 73% de l'ensemble de la population provinciale, en termes de ménages cette proportion est d'environ 4 points inférieur. Cela s'explique essentiellement par les différences entre les tailles des ménages urbains et ruraux. Ces derniers comptant en moyenne 0,8 personne de plus que les premiers. Par rapport aux recensements précédents, la proportion des ruraux en termes de ménages est passée de 77.2% en 2004 à 69% en 2014.

Tableau 26: Effectif et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2004 et 2014

Année		2004		2014	
Milieu de résidence par niveau géographique		Ménages	Taille moyenne	Ménages	Taille moyenne
Province	Urbain	5168	4,7	7827	4,0
	Rural	17535	5,9	17481	4,8
	Total	22703	5,6	25308	4,5
Région	Urbain	46397	5	60873	4,4
	Rural	28425	6,2	29329	4,9
	Total	74822	5,5	90202	4,6
Maroc	Urbain	3439809	4,7	4807743	4,2
	Rural	2225455	5,9	2506063	5,3
	Total	5665264	5,2	7313806	4,6

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 17: répartition des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2014



La taille moyenne des ménages a baissé de 5,6 personnes en 2004 à 4,5 en 2014. Cette baisse a touché aussi bien le milieu urbain (de 4,7 à 4 personnes) que le milieu rural (5,9 à 4,8 personnes).

L'effectif de ménages dans la province de Sidi Ifni représente (28.05%) du total régional, cette proportion est bien inférieure à celle de 2004 (30.3%).

## 1.2. Caractéristiques des chefs de ménages

Il s'agit d'analyser, dans cette section, les caractéristiques des chefs de ménages selon les taux d'analphabétisme par grands groupes d'âges et par milieu de résidence.

**Tableau 27: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon les grands groupes d'âges et par milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)**

Tranches d'âges par milieu		Province			Région		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	10-14ans	-	-	-	-	-	-
	15-24ans	3,2	-	2,7	7,1	5,6	6,7
	25-34 ans	7,8	17,2	9,2	11,7	23,8	13,6
	35-49 ans	15,7	50,2	21,1	19,1	55,2	24,9
	50 ans et +	38,4	79,1	49,9	43,5	83,0	52,2
	<b>Total</b>	<b>25,0</b>	<b>65,6</b>	<b>33,9</b>	<b>28,6</b>	<b>65,2</b>	<b>35,5</b>
Rural	10-14ans	-	-	-	-	-	-
	15-24ans	3,8	41,8	16,7	7,6	37,4	16,2
	25-34 ans	21,1	69,1	29,0	23,3	59,4	28,8
	35-49 ans	38,9	93,7	47,6	36,3	85,8	43,8
	50 ans et +	70,6	98,6	75,9	65,5	96,9	71,7
	<b>Total</b>	<b>55,5</b>	<b>93,5</b>	<b>62,2</b>	<b>51,6</b>	<b>90,0</b>	<b>58,5</b>
Ensemble	10-14ans	-	-	-	-	-	-
	15-24ans	3,6	32,2	11,6	7,2	14,6	9,0
	25-34 ans	15,7	49,8	21,1	14,3	31,8	17,1
	35-49 ans	31,2	79,5	38,8	24,1	63,6	30,3
	50 ans et +	62,4	91,4	68,6	52,0	87,9	59,6
	<b>Total</b>	<b>46,4</b>	<b>83,6</b>	<b>53,5</b>	<b>36,1</b>	<b>73,0</b>	<b>43,0</b>

Source : RGP 2014

En 2014, 53.5% des chefs de ménage dans la province de Sidi Ifni sont déclarés analphabètes (43% dans la région). Selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme des chefs de ménage représente 33,9% en milieu urbain et 62,2% en milieu rural (35.5% et 58.5% respectivement dans la région).

La part des chefs de ménage hommes touchés par l'analphabétisme parmi les chefs de ménage hommes s'élevait à 46.4% dans la province, elle est inférieure à celles inscrites chez les chefs de ménage femmes qui s'élève à 83,6% (dans la région, ces parts sont de l'ordre de 36.1% et 73% respectivement). Il est à noter que ces disparités restent accrues dans les deux milieux de résidence, en particulier dans l'urbain où l'écart entre les chefs de ménage femmes analphabètes et chefs de ménages hommes analphabètes a atteint 40.6 points contre 38 points dans le rural.

Par ailleurs, la catégorie d'âge des chefs de ménage est un facteur qui agit sur le phénomène d'analphabétisme. L'analyse du tableau qui précède montre que c'est les chefs de ménages les plus vieux qui sont davantage touchés par l'analphabétisme, en effet, plus que la moitié des chefs de ménages âgés de 50 ans et plus sont analphabètes au niveau provincial (68.6%). Certes, les moins touchés appartiennent à la tranche d'âge 15-24 ans (11,6% dans la province et 9% dans la région), donc plus le chef de ménage est jeune moins il risque d'être analphabète, ce constat reste valable dans les deux milieux ainsi que par sexe, dans la province comme dans la région.

## **2. Les Conditions d'habitat des ménages**

### **2.1 Type de logement**

Au niveau provincial, les logements de type marocain (moderne ou traditionnelle) et les logements de type rural prédominent les autres catégories avec des pourcentages de 48.3% et 47.9% respectivement. Les autres types de logements, à savoir les appartements, les villas, les habitats sommaires et les autres types d'habitat constituent seulement 3.8%.

L'analyse selon le milieu de résidence au niveau de cette province, révèle qu'en milieu urbain, les maisons marocaines sont beaucoup plus fréquentes que les autres catégories d'habitat soient 88,4%, en outre, le milieu rural est prédominé par les logements de type rural soit 68,3% suivi par les maisons marocaines avec une proportion de 30,4%.

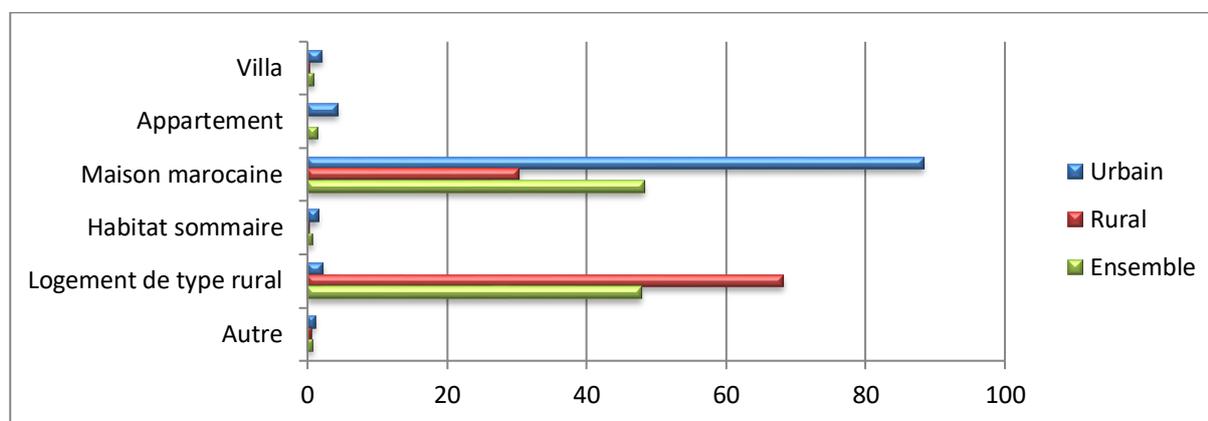
Notons que la structure vis-à-vis la répartition selon le type de logements au niveau provincial diffère de celle de la région. Le premier compte des parts presque égaux entre « maison marocaine » et « Logement rural », quant à la deuxième, elle se caractérise par la prédominance des maisons marocaines, soit une proportion de 73.1% contre 21.6% des logements de types rural.

Tableau 28: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)

Type de logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	2,1	0,4	0,9	2,2	0,5	1,7
Appartement	4,3	0,1	1,4	1,8	0,1	1,2
Maison marocaine	88,4	30,4	48,3	92,4	32,5	73,1
Habitat sommaire	1,6	0,3	0,7	1,2	1,0	1,1
Logement de type rural	2,3	68,3	47,9	1,6	64,0	21,6
Autre	1,2	0,6	0,8	0,9	1,9	1,3

Source : RGPH 2014

Figure 18: Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)



## 2.2 Taux d'occupation des logements

Les taux d'occupation des logements<sup>9</sup> selon le milieu de résidence sont illustrés au tableau suivant.

Tableau 29: Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2014 (%)

Année	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Province	1,1	1,2	1,2
Région	1,3	1,2	1,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Il est, par ailleurs, important de noter que Le nombre moyen de personnes par pièce dans la province de Sidi Ifni a atteint, en 2014 1,2 personnes par pièce.

<sup>9</sup> Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée

## 2.3 Ancienneté du logement

Les données sur l'ancienneté du logement, montrent qu'au niveau provincial, plus d'un ménage sur 10 (10.4%) habite un logement construit durant la période intercensitaire 2004-2014. Environ un quart des ménages habite des logements âgés de moins de 20 ans (24.7%), et 40,7% habitent des logements de 50 ans et plus.

Tableau 30: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%)

Age du logement	Province			Région		
	urbain	rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	14.7	8.5	10.4	18.1	10.9	15.8
De 10 à moins 20 ans	17.9	12.7	14.3	25.1	14.4	21.6
De 20 ans à moins 50 ans	48.1	28.4	34.5	49.6	31.5	43.8
Plus de 50 ans	19.2	50.3	40.7	7.2	43.2	18.8

Source : RGPH 2014

## 2.4 Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation montre que 83,9% des ménages au niveau provincial (67.5% dans la région), sont propriétaires de leurs logements.

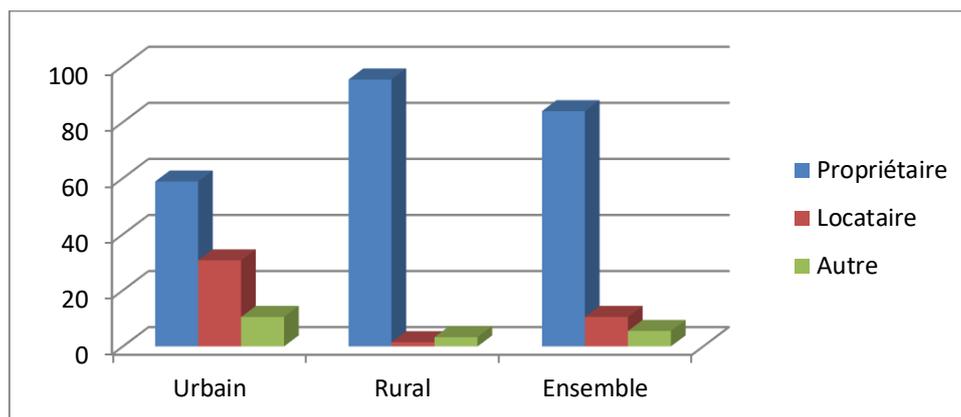
Tableau 31: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014 (%)

Statut d'occupation		Province			Région		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Propriétaire <sup>10</sup>	58.8	95.2	83.9	56.7	90.4	67.5
	Locataire	30.7	1.5	10.5	35.4	3.1	25.1
	Autre	10.5	3.3	5.5	7.9	6.5	7.4

Source : RGPH 2004 et 2014

<sup>10</sup> Y compris les copropriétaires et accédants à la propriété en 2004

Figure 19: Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%)



La modalité « propriétaire » est plus répandue en milieu rural (95,2%) qu'en milieu urbain (58,8%), où 30,7% des ménages sont des locataires de leurs habitats. Au niveau régional, les parts des modalités déjà mentionnés respectivement sont : 90.4%, 56.7% et 35.4%.

## 2.5 Equipements de base des logements

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages et leur cadre de vie, est saisi à travers un ensemble d'équipement de base dont dispose le logement. Il s'agit en particulier de l'électricité de l'eau courante, de l'existence de la cuisine et des baignoires soit modernes ou locales, etc.

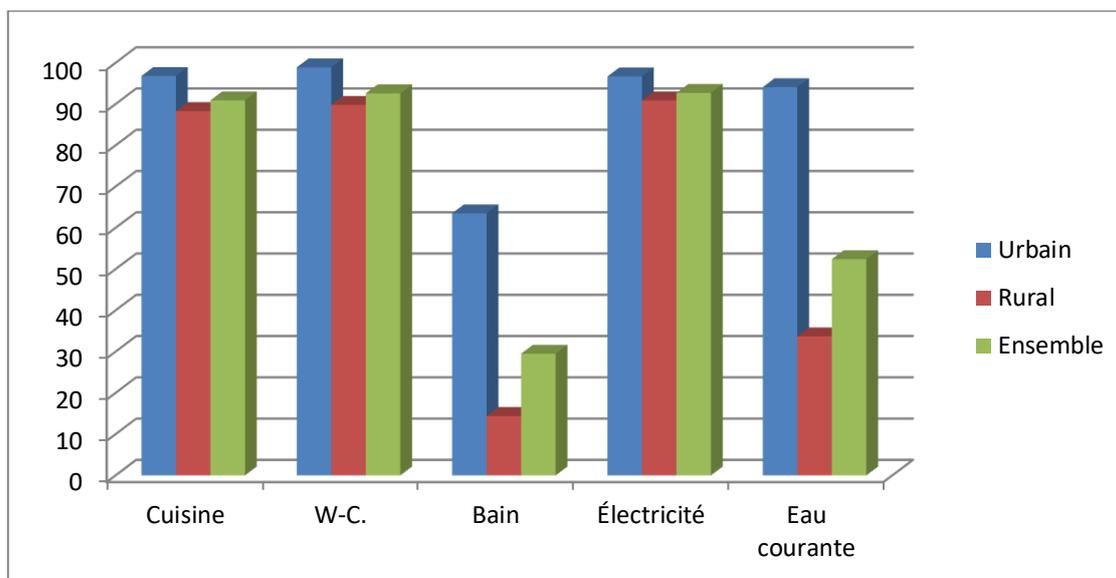
Tableau 32: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)

Eléments de confort par niveau géographique	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	96.8	88.3	90.9	98.3	88.9	95.3
W-C.	98.9	89.8	92.6	99.3	89.4	96.1
Bain <sup>11</sup>	63.5	14.4	29.5	55.3	21.5	44.5
Électricité	96.7	90.9	92.7	96.7	87.4	93.7
Eau courante	94,1	33.7	52.4	93.0	50.2	79.3

Source : RGPH 2004 et 2014

<sup>11</sup> Y compris bain moderne, local et douche

Figure 20: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%)



La lecture des résultats issus du tableau et graphique ci-dessus, permet de dresser les éléments suivants :

Au niveau provincial, 92,7% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (93.7% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 96,7% en milieu urbain et à 90,9% en milieu rural (respectivement 96.7% et 87.4% au niveau régional).

Le degré d'accès à l'eau potable au niveau provincial reste faible par rapport à la région (52.4% dans la province contre 79.3% dans la région), expliquée par une faible couverture de réseau d'eau en milieu rural de la province, soit une proportion de 33.7% de ménage seulement raccordés au réseau d'eau potable.

Quant 'aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 96,8% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine, 63,5% des ménages occupent un logement pourvu de salle de bain, et 98.9% des ménages habitent un logement doté de toilette.

## 2.6 Réseau d'évacuation des eaux usées

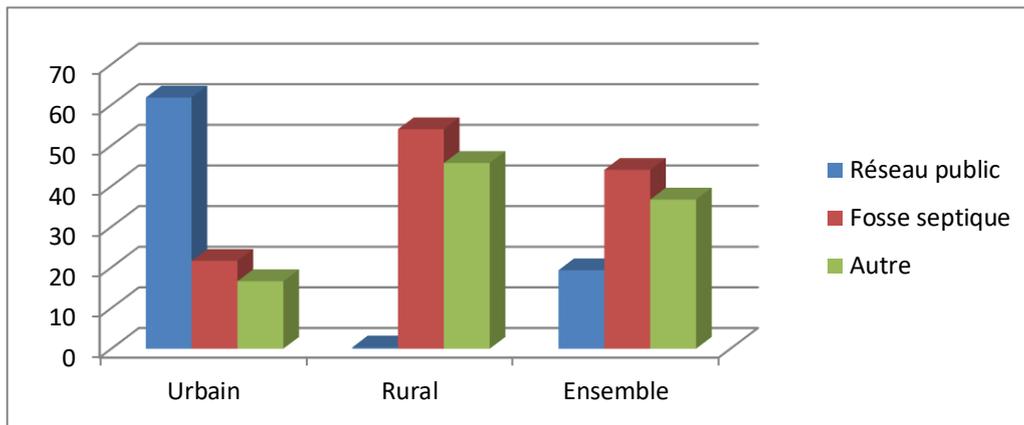
En 2014, 61.8 % des ménages urbains ont déclaré évacuer leurs eaux usées moyennant un réseau public, et 21.6 % d'entre eux utilisent la fosse septique. Ces proportions dans le milieu urbain de la région sont respectivement 81% et 14.6%.

**Tableau 33: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)**

Mode d'évacuation des eaux usées	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	61.8	0,3	19.3	81.0	0.6	55.2
Fosse septique	21.6	54.0	44.0	14.6	48.8	25.6
Autre	16.6	45.7	36.7	4.4	50.6	19.2

Source : RGPH 2014

**Figure 21: Répartition des ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)**



On notera également qu'en milieu rural de la province de Sidi Ifni, la fosse septique constitue un mode d'évacuation des eaux usées pour plus de la moitié des ménages ruraux, soit 54%, suivi par les autres types dont la plus importante est la pleine aire, utilisée par 45.7% des ménages. Quant au réseau public, il est pratiquement absent dans les campagnes (0,3%).

## 2.7 Mode d'évacuation des déchets ménagers

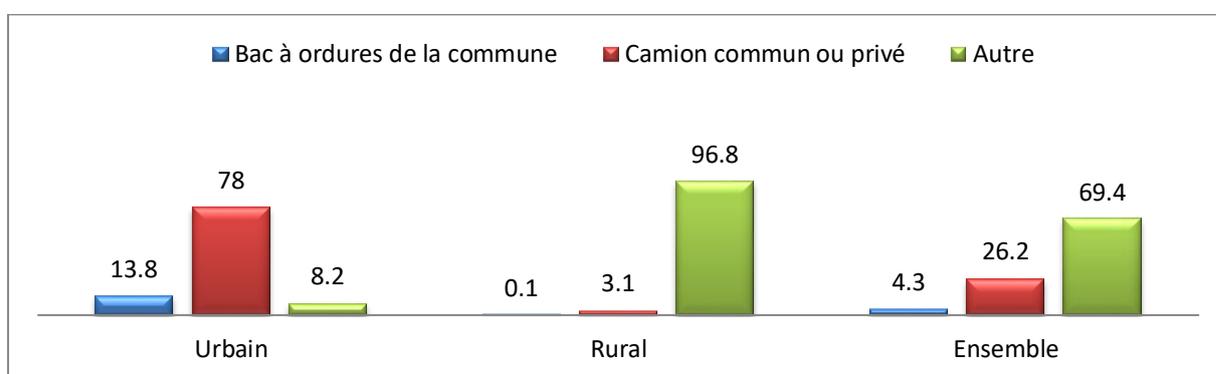
En 2014, 4.3% des ménages ont déclaré l'utilisation de Bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers dans la province de Sidi Ifni, 26,2% d'entre eux utilisent le camion commun ou privé, et 69.4% profitent d'autres moyens pour se débarrasser des déchets. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 38.3% ,23.5% et 38.2%.

**Tableau 34: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%)**

Mode d'évacuation des déchets ménagers	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	13.8	0.1	4.3	54.7	3.2	38.3
Camion commun ou privé	78.0	3.1	26.2	31.9	5.8	23.5
Autre	8.2	96.8	69.4	13.4	90.9	38.2

Source : RGPH 2014

**Figure 22 : Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %)**



Selon la résidence, on compte 13.8% des ménages urbains qui jettent les déchets ménager dans des bacs à ordures de la commune, 78% s'en débarrassent moyennent un camion commun ou privé et 8,2% utilisent d'autres modes.

En milieu rural, en revanche, la majorité des ménages utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers (96,8%).

## 2.8 Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

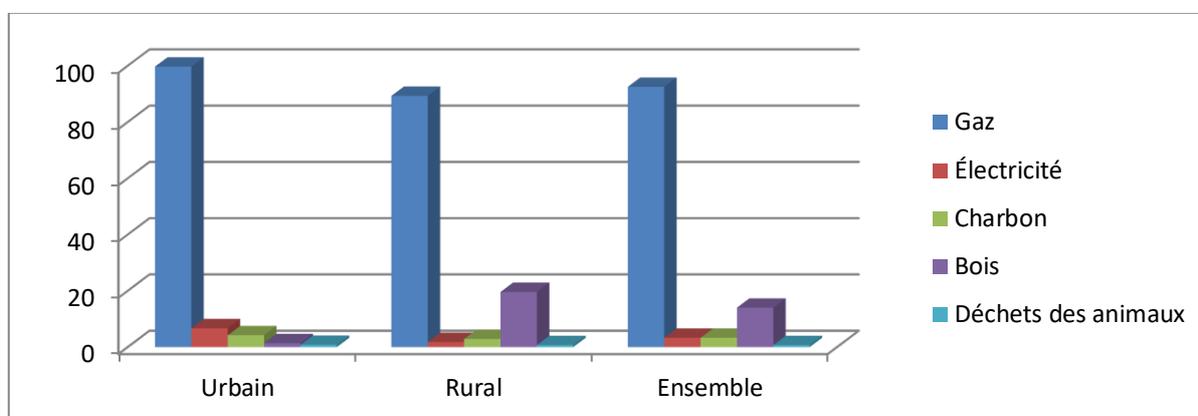
Il ressort du tableau ci-dessous que le mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages dans la province de Sidi Ifni est le gaz avec une proportion avoisinant 92,5% (95% au niveau régional). Ce mode de cuisson est encore plus fréquent en milieu urbain soit 99,7% (99.4% au niveau régional) qu'en milieu rural (89,3%) (85.8% Au niveau régional) où 19,6% (22.8% au niveau régional) des ménages se servent du bois.

Tableau 35: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)

Mode de cuisson fréquemment utilisé	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,7	89,3	92,5	99,4	85,8	95
Électricité	6,7	1,8	3,3	8,5	2,1	6,5
Charbon	4,2	2,9	3,3	8,9	4,4	7,5
Bois	1,4	19,6	14,0	1,4	22,8	8,3
Déchets des animaux	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6

Source : RGPH 2014

Figure 23 : Répartition des ménages de la province selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)



## 2.9 Equipements domestiques

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision par antenne terrestre, la télévision par antenne parabolique, le téléphone fixe, le téléphone portable ainsi que d'autres technologies de communication et d'information à savoir les ordinateurs et l'internet.

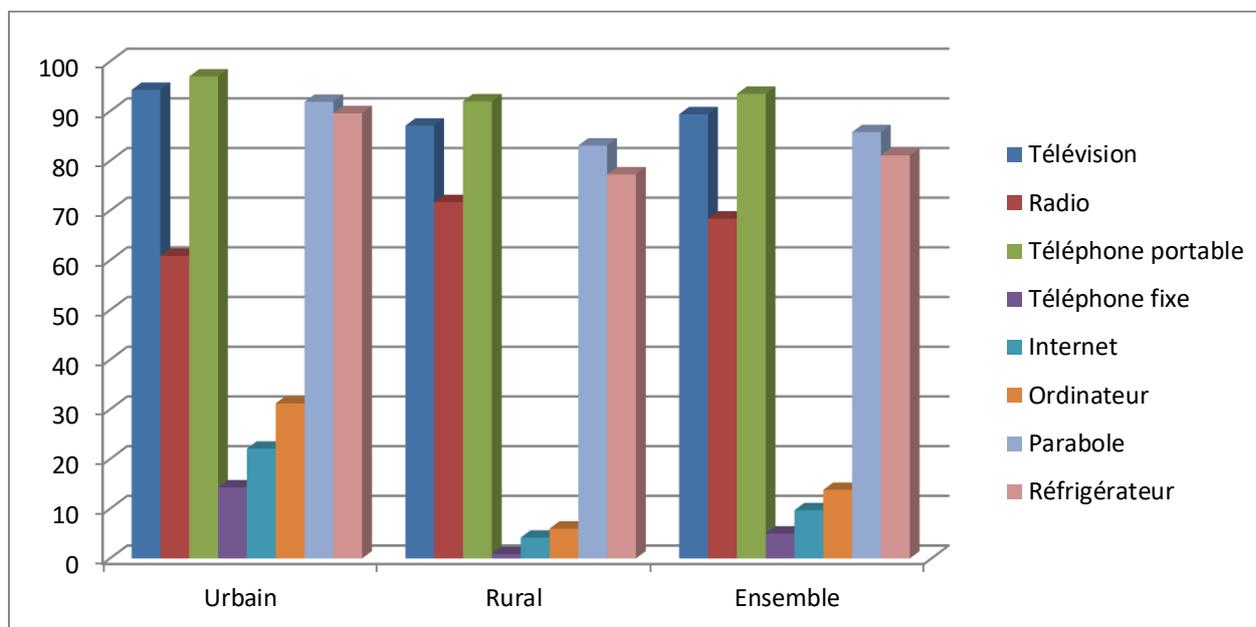
Selon les données fournies par le recensement général de la population et l'habitat de 2014, 93,5% des ménages de la province possèdent un téléphone portable, 89,4% possèdent au moins une télévision, 13,8% ont un ordinateur et 9,7% des ménages disposent d'un accès internet. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 95,5%, 91,7%, 24,6% et 17,3%.

Tableau 36: Ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014(%)

Équipements domestiques	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	94.3	87.1	89.4	96.1	82.6	91.7
Radio	60.9	71.7	68.4	49.1	62.9	53.6
Téléphone portable	97,0	92,0	93.5	97.3	91.7	95.5
Téléphone fixe	14.3	0.9	5.0	13.8	2.1	10.1
Internet	22.1	4.2	9.7	22.8	5.6	17.3
Ordinateur	31.2	6.0	13.8	31.9	9.0	24.6
Parabole	91.9	83.1	85.8	92.8	78.6	88.2
Réfrigérateur	89.6	77.3	81.1	91.5	75.8	86.5

Source : RGPH 2014

Figure 24 : Ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014 (en %)



## **Principaux secteurs sociaux**

## **I. Secteur de l'éducation**

Considéré comme levier du développement humain durable, le système de l'éducation et de la formation est, sans doute, d'une importance cruciale : Il est un pilier principal dans la construction du projet sociétal marocain, et dans la réussite des projets de développement que connaît le Maroc depuis le début du troisième millénaire.

Certes, d'immenses progrès ont été réalisés dans la généralisation de la scolarisation, mais les efforts sont axés aujourd'hui sur la garantie de l'équité et l'égalité des chances, la qualité pour tous et la promotion de l'individu et la société. Le but étant la qualification des ressources humaines et matérielles, afin qu'elles contribuent à l'intégration du Maroc dans l'économie et la société du savoir et renforcer la position du pays parmi les pays émergents.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce, à tous les stades d'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine. C'est dans ce cadre que continue la réforme du système éducatif, initiée avec la Charte Nationale de l'Education et la Formation et renforcée par le programme d'Urgence puis par la Vision Stratégique de la Réforme 2015-2030.

### **1. Enseignement préscolaire**

L'enseignement préscolaire constitue une étape primordiale dans le domaine de l'éducation et de la formation. En effet, il permet aux enfants avant l'âge de scolarisation de s'adapter et d'apprendre les principes de base pour lire et écrire. Il permet également à l'enfant de développer ses capacités intellectuelles à l'aide de jeux éducatifs et de s'intégrer dans son environnement social et d'acquérir les compétences nécessaires pour sa réussite scolaire.

Tableau 37 : Effectifs des élèves par type d'enseignement préscolaire dans la province (2017/2018)

type d'enseignement	Elèves		
	Masculin	Féminin	Total
Moderne	33	17	50
Public	195	195	390
Coranique	2368	1977	4345
<b>Total</b>	<b>2596</b>	<b>2189</b>	<b>4785</b>

Source : Directions Provinciales du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle dans la Région

Au niveau de la province, le nombre d'élèves de l'enseignement préscolaire traditionnel est de 4 785. Le grand part est dans l'enseignement coranique avec 4 345 élèves.

## 2. 1er cycle enseignement primaire

L'enseignement primaire est constitué de l'enseignement primaire public et de l'enseignement primaire privé. Avec 12868 élèves dans l'enseignement primaire public et 80 dans l'enseignement primaire privé.

Tableau 38: Effectif des scolarisés dans l'enseignement primaire par sexe dans la province (2017/2018)

d'enseignement primaire	Total	
	Total	dont filles
Public	12868	6141
Privé	80	46
<b>Total</b>	<b>12948</b>	<b>6187</b>

Source : Directions Provinciales du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle dans la Région

En cette année scolaire l'enseignement primaire public compte 12868 élèves dont 6141 des filles. L'enseignement primaire privé compte 80 élèves dont 46 des filles. La province Sidi-Ifni dispose seulement une seule école privée, quant au nombre de classes, il est de 6 classes seulement.

Tableau 39 : Salles et classes de l'enseignement primaire (2017/2018)

Secteur	Classes	Salles de cours
Public	849	747
Privé	6	10

Source : Directions Provinciales du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle dans la Région

Pour l'année scolaire 2017/2018, la province Sidi-Ifni dispose de 58 secteurs scolaires et 225 écoles-satellites. Quant au nombre de classes, il s'est élevé à 849 classes et 747 salles de cours.

Tableau 40 : Personnel enseignant primaire par sexe dans la province (2017/2018)

Enseignement primaire	Total	dont femmes
Province	887	293
Région	2139	824

Source : Directions Provinciales du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle dans la Région

Par ailleurs, l'effectif des enseignants du primaire public en 2014/2015 s'élève à 887 enseignants, dont 293 sont des femmes.

### 3. Enseignement secondaire collégial

Pour l'année scolaire 2017/2018, la province Sidi-Ifni dispose de 12 collèges et annexes. En cette année scolaire l'enseignement secondaire collégial public compte 5234 élèves dont 2099 des filles. Quant au nombre de classes, il s'est élevé à 173 classes et 191 salles de classes.

Tableau 41: Effectifs des scolarisés et Personnel enseignant dans l'enseignement secondaire collégial public (2017/2018)

Milieu	Elèves	dont filles	Enseignant	Elèves /enseignant
Province	5234	2099	313	17
Région	21212	9660	1096	19

Source : Directions Provinciales du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle dans la Région

#### 4. Enseignement secondaire qualifiant

Pour l'année scolaire 2017/2018, la province Sidi-Ifni dispose de 9 lycées. En cette année scolaire l'enseignement primaire public compte 2963 élèves dont 1241 des filles. Quant au nombre de classes, il s'est élevé à 118 classes et 85 salles de classe.

Tableau 42 Etablissements et classes par milieu de résidence

	Etablissement			classes	salle de classe
	Urbain	Rural	Total		
Province	3	6	9	118	85
Région	24	16	40	576	573

Source : Directions Provinciales du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle dans la Région

Par ailleurs, l'effectif des enseignants du secondaire qualifiant public en 2017/2018 s'élève à 262 enseignants, dont 45 sont des femmes.

Tableau 43 Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant et enseignant

Milieu	Elèves	dont filles	Enseignant	Elèves /enseignant
Province	2963	1241	262	11
Région	15047	7319	1260	12

Source : Directions Provinciales du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle dans la Région

## II. Santé

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressants toutes les couches sociales, tel : l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

## 1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de Sidi - Ifni se compose au titre de l'année 2017 d'un hôpital général et 13 dispensaires.

Tableau 44 infrastructure sanitaires en 2017

	Hôpitaux	Dispensaires	Centre de santé
<b>Nombre</b>	1	13	23

Source : Direction Régionale de la Santé

La province comprend aussi 23 Centres de Santé dont 3 Centres de Santé Urbains, et 20 Centres de Santé Ruraux.

## 2. Corps médical et paramédical de la province

Quant aux formations sanitaires publiques, elles sont en cadrées par 38 médecins de différentes spécialités, dont 25 médecins généralistes.

Tableau 45 : corps médical et paramédical de la province en 2017

Corps médical et paramédical	Médecins secteur		Dentiste secteur		Infirmiers secteurs public
	public	Privé	Public	Privé	
<b>Province</b>	34	4	1	1	137

Source : Direction Régionale de la Santé - Directions Provinciales de la Santé

La province de Sidi-Ifni compte 2 chirurgiens dentiste pour une population composée de 115691 habitants.

Le nombre d'infirmières exerçant à Sidi-Ifni est de 137 infirmiers toutes spécialités confondues.

## 3. Capacité (en lits) hospitalière par services en 2017

La capacité hospitalière dans la province de Sidi-Ifni est de 46 lits distribuée sur les services hospitaliers. 12 lits pour la médecine générale, de même pour la chirurgie et le service de maternité, 6 lits pour la pédiatrie et 4 lits pour l'urgence.

Tableau 46 : Capacité (en lits) hospitalière par services en 2017

Médecine générale	Réanima	Pédiatrie	Chirurgie	Maternité	Urgence	Total
12	0	6	12	12	4	46

Source : Direction Régionale de la Santé

#### 4. Statistiques d'occupation des hôpitaux

En 2017, la capacité en lits est 45 lits avec un taux d'occupation moyen de 22.57%, le nombre des entrées s'élève à 3570 avec un nombre moyen 10 entrées par jour, les journées d'hospitalisations est de 3529 avec une durée moyenne de séjour de 1,01.

Tableau 47 : Statistiques d'occupation des hôpitaux en 2017

Capacité en lits	Taux d'occupation moyen (%)	Entrées	Nombre moyens d'entrées (j)	Journées d'hospitalisations	Durée moyenne de séjours (j)
45	22.57	3570	10	3529	1,01

Source : Direction Régionale de la Santé

#### 5. Examens médicaux et soins paramédicaux

Au niveau provincial, le nombre des examens médicaux réalisés en 2017 s'élève à 67004. Quant aux soins paramédicaux qui sont en nombre de 129190 en 2017.

Tableau 48 : Examens médicaux et soins paramédicaux en 2017

Examens médicaux	Soins paramédicaux	Total
67004	129190	196194

Source : Direction Régionale de la Santé

Le secteur de la santé dans la province de Sidi Ifni a enregistré des avancées importantes ces dernières années. Pourtant plusieurs projets ont été réalisés, programmés ou en cours. Le programme de développement régional intégré vise à améliorer les infrastructures sanitaires (offres de soins) au niveau régional et améliorer l'accès de la population aux services de santé (tel que la construction d'un nouvel hôpital provincial(C.H.P.)).

### III. Jeunesse et sport

Le secteur Jeunesse et Sports constitue l'une des composantes de développement social dans la province vue l'importance de la population de moins de 25 ans. Il permet la création d'un environnement socio-éducatif susceptible d'assurer l'organisation, l'encadrement et la protection de la jeunesse, de l'enfance et de la femme.

Il vise principalement à instaurer une politique cohérente et transversale visant à favoriser l'intégration des jeunes dans le processus de développement social adapté aux besoins des différentes catégories de jeunes, et à soutenir les jeunes sportifs possédants des talents dans les différentes disciplines, dans le but de poursuivre une carrière professionnelle.

La province dispose de 3 maisons des jeunes recevant 8500 adhérents au titre de l'année 2016. L'effectif de ces affiliés représente 23% du total des adhérents des maisons des jeunes au niveau régional. D'autre part, le seul centre féminin dont dispose la province a accueilli pendant l'année 2016, un total de 370 femmes.

**Tableau 49 : Centres féminins et maisons des jeunes dans la province de Sidi-Ifni 2016**

	centre féminins	maison de jeunes	garderies d'enfants
Nombre	1	3	2
Adhérent	370	8500	356

Source : Délégations Provinciales de la jeunesse et de sports

#### **IV. Entraide nationale**

L'entraide nationale, joue un rôle incontournable dans la lutte contre la pauvreté et la précarité à travers des programmes et des initiatives visant à améliorer les conditions de vie des catégories sociales les plus défavorisées. Ses missions s ciblées sur les personnes en situation de précarité, sont de trois types :

- Écoute, orientation et accompagnement
- Prestations sociales : enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées et femmes en situation de précarité et d'exclusion
- Veille et intelligence sociale

##### **1. Centres d'Education et de Formation(CEF)**

La province de Sidi-Ifni abrite 9 centres d'Education et de Formation, comptant 500 bénéficiaires en 2017. Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services.

## **2. Programme d'éducation préscolaire**

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles pauvres en matière d'éducation préscolaire. Dans ce cadre cette action est assurée par le biais de 6 jardins d'enfants accueillant 176 bénéficiaires en 2017.

## **3. Programme de protection sociale**

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'accueil et le renforcement des capacités scolaires des enfants en situation difficile par l'hébergement et l'alimentation, les soins, l'habillement et l'hygiène. Ce programme assure aussi la prise en charge des personnes âgées, personnes handicapées ou en situation difficile. Dans ce cadre, la province compte 20 établissements de protection sociale accueillant 2778 bénéficiaires en 2017.

## **V. Initiative Nationale pour le Développement Humaine**

L'élimination de la pauvreté, de la précarité et de l'exclusion est l'un des principaux objectifs de l'Initiative Nationale de Développement Humain lancée par Sa Majesté Le Roi en mai 2005. L'Initiative Royale est inscrite dans le paradigme de développement humain durable en tant que stratégie globale de développement qui embrasse tous les droits fondamentaux : économiques, sociaux, culturels, civils et politiques.

En réponse à la persistance de la pauvreté, et à la prédominance des approches sectorielles peu participatives et à faible ancrage territorial, appuyés par la carte de la pauvreté réalisé en 2004 par le HCP et par le rapport du cinquantenaire sur le développement humain au Maroc, l'INDH a été conçue pour promouvoir la prise d'initiatives, la responsabilisation et la cohésion sociale. L'INDH s'annonce par une plateforme qui place l'Homme au centre de ses préoccupations autour de quatre dimensions :

- Des valeurs basées sur la dignité, la participation, la bonne gouvernance et la pérennité.
- Une démarche de proximité et d'efficacité territorialisée reposant sur une planification stratégique et la mise en convergence des programmes sectoriels en cohérence avec les actions des collectivités locales.
- Des actions traduites par des programmes spécifiques :
  - Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural
  - Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain
  - Le programme de lutte contre la précarité
  - Le programme transversal

Dans le cadre de l'INDH, un effort colossal a été déployé dans la province pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et promouvoir l'animation sociale, culturelle et sportive et les Activités Génératrices de Revenus. Entre 2005 et 2018, 960 projets ont été réalisés pour un montant global d'environ 336.7 millions de dirhams, dont plus de 223.4 millions de dirhams au titre de la contribution de l'INDH, soit plus de 66% du financement total.

**Tableau 50 : Investissements réalisés dans le cadre de l'INDH entre 2005 et 2018**

programmes	nombre des projets	cout total (dirhams)	contribution de l'INDH (dirhams)
programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain	41	15279341	12140683
programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural	616	215793054	140139391
programme transversale	257	85484778	56703896
programme de lutte contre la précarité	45	18797768	13581713
Programme Mise à Niveau Territoriale	1	1355000	931000
<b>Total</b>	<b>960</b>	<b>336709941</b>	<b>223496683</b>

Source : les divisions des affaires sociales provinciales dans la région

Les projets réalisés sont inscrits dans les cinq programmes de l'INDH : le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural qui a bénéficié de la part la plus importante de la contribution de l'INDH avec 62.7% de la contribution totale, le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain (5.4%), le programme transversal (25,3%), le programme de lutte contre la précarité (6%) et le Programme Mise à Niveau Territoriale (0,4%).

## **Principaux secteurs économiques**

## I. Agriculture et pêche

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays notamment dans l'approbation du Plan Maroc Vert.

Plusieurs raisons concourent pour conférer à ce secteur son importance stratégique. Tout d'abord, on relève qu'au niveau national, plus de 72,9% de la population active rurale était occupée par ce secteur en 2016 participant ainsi à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de base : céréales, sucre, viande, lait, oléagineux, etc. De même, ce secteur contribue avec une part importante au Produit Intérieur Brut (12% en 2016) et concourt à l'équilibre de la balance commerciale grâce aux exportations de produits agricoles et halieutiques qui ont représenté 20% des exportations totales en 2016, pour un montant de 44,5 Milliards de Dh.

### 1. Les ressources en terre

La faiblesse des précipitations pluviométriques et de la superficie agricole utile conjuguée au manque de ressources en eau ; autant de facteurs qui entravent le développement du secteur agricole dans la province.

La superficie agricole utile (SAU) s'élève, en 2017, à 63565 ha, L'irrigation ne concerne que 545 ha, traduisant un taux d'irrigation faible de 1%. Sur le plan foncier, le statut des terres Bour est le statut le plus dominant et représente 99% de la SAU totale.

Tableau 51 structure variétales de la superficie agricole utile en 2017

	superficie agricole utile (ha)
<b>Bour</b>	63020
<b>Irrigue</b>	545
<b>Total</b>	63565

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

## 2. Les productions végétales

### i. La céréaliculture

La superficie cultivée en 2017 s'élève à 23659 ha, dont le blé tendre 4732 ha, le blé dur 1033 ha et l'orge avec une superficie dominante 17894 ha.

La pratique des cultures céréalières représente 37.2 % de la SAU provinciale, avec une production 23000q. L'orge demeure le plus répandu avec 75.6% des superficies consacrées à ce type de culture, avec une production de 800q. Cependant la superficie de Blé dur ne dépasse pas 4.4% des superficies consacrées à La culture céréalière.

Tableau 52 superficie cultivée et production en 2017

Culture	Superficie( en ha)	Production (en Q)
Blé dur	1033	800
Blé tendre	4732	21400
Orge	17894	800
<b>Total des céréales</b>	<b>23659</b>	<b>23000</b>

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture – Annuaire Statistique du Maroc 2018

### ii. Cultures Fourragères

De leur part, les cultures fourragères sont cultivées sur une superficie de 35 ha, produisant un total de 5200 tonnes en 2016.

Tableau 53 cultures fourragères en 2016

Culture	Superficie( en ha)	Production (en T)
Luzerne	30	4800
Autres ( mais ...)	05	400
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>5200</b>

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

### iii. Cultures arboricoles

L'arboriculture fruitière, ou fruiticulture, est une branche de l'arboriculture spécialisée dans la culture des arbres fruitiers afin d'en récolter les fruits. Dans la province de Sidi-Ifni la majorité des arbres fruitiers sont d'espèce amandier avec un taux de 73.6 %.

Tableau 54 cultures arboricoles en 2016

Espèce	Nombre	%
Olivier	34 620	26.4
Amandier	96 600	73.6
<b>Total des Plantation arboricoles</b>	<b>131 220</b>	<b>100</b>

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

A noter que la province de Sidi-Ifni se caractérise également par la dynamique des coopératives agricoles notamment celles féminines.

#### iv. Effectifs du cheptel

Pour l'approvisionnement en viandes rouges, la province de Sidi-Ifni compte 9 abattoirs en 2014. Ces établissements disposent de l'agrément sanitaire vétérinaire.

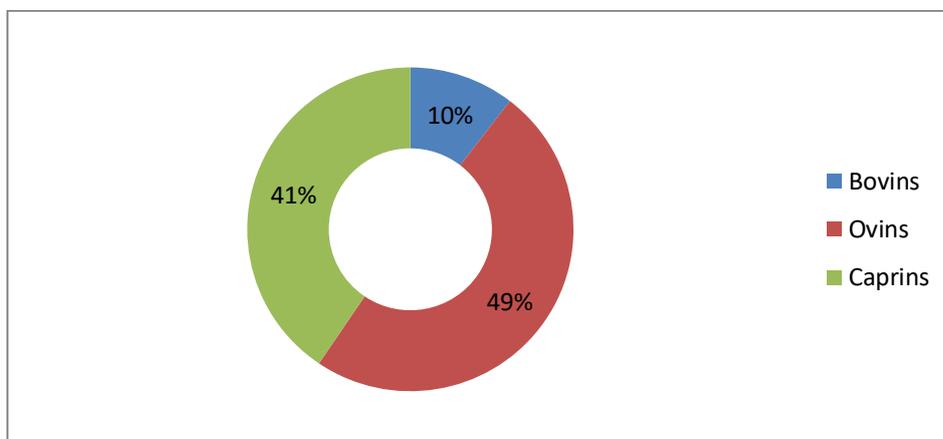
Quant à la viande rouge, le nombre de tête disponible à la consommation est estimé à 128792 têtes, dont 10% d'espèce bovin, 49% d'espèce ovin, 41% d'espèce caprin.

Tableau 55 effectifs du cheptel en 2017 (en têtes)

Espèces	effectifs (en têtes)	pourcentage (%)
Bovins	13 457	10
Ovins	63 126	49
Caprins	52 209	41
<b>Total</b>	<b>128 792</b>	<b>100</b>

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Figure 25 : effectifs du cheptel en 2017 (en têtes)



Ainsi, approchée par les quantités de viandes rouges contrôlées par les services vétérinaires, la production de viandes rouges est estimée à 370,997 tonnes en 2017, dont 50 % de viandes bovines, 39 % de viandes caprines, et seulement 7 % et 4% de viandes camelines et ovines respectivement.

**Tableau 56 Poids de viande (en tonnes) en 2017**

Espèce	Poids de viande (en tonnes)	%
Camelins	27,399	7
Caprins	146,13	39
Ovins	13,567	4
Bovins	183,901	50
<b>Total</b>	<b>370,997</b>	<b>100</b>

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

### 3. Pêche Maritime

La pêche Maritime, une activité encore embryonnaire. La façade côtière atlantique de Sidi-Ifni dépasse 80 km de longueur. La côte recèle d'importantes ressources halieutiques notamment des espèces nobles à forte valeur marchande. L'activité de la pêche maritime reste quasiment dominée par la pêche artisanale exercée par des centaines de pêcheurs soit au niveau du port de Sidi Ifni soit au niveau des autres points de débarquement aménagés comme les sites de Mireleft, Erkount et Grizem.

Le port de Sidi Ifni dispose de plusieurs parcelles totalement viabilisées dans la zone industrielle. Il représente une vraie opportunité d'investissement à saisir et ce dans les secteurs à développer suivants : L'industrie de valorisation des produits de la pêche et de conditionnement (usines de transformation, dépôts de marchandises, etc.); L'activité liée à la construction et la réparation navale (construction des bateaux, atelier de dépôt et réparation des barques, vente des pièces de rechanges, l'implantation d'une fabrique de glace, station d'hydrocarbures, etc.).

Parmi les problèmes dont il souffre le port de Sidi-Ifni on peut citer essentiellement l'ensablement, et afin de limiter l'ampleur de ce phénomène sur l'activité du port et de garantir un accès facile et confortable au port, demeure l'importance du dragage annuel.

Les produits débarqués et leurs valeurs au niveau du port de Sidi Ifni sont représentés au tableau ci – dessous :

**Tableau 57 : Poids et valeur de la production halieutique au port de Sidi-Ifni en 2017**

Espèces	pêche côtière	
	poids (en tonnes)	valeur (en 1000 dirhams)
Sardine	19646,13	54078,02
Maquereau	136,395	264,7
Anchois	686,3	1992,12
Divers	2148,3	56053,23
<b>Total</b>	<b>22617,125</b>	<b>112388,07</b>

Source : Office national des Pêches – Sidi-Ifni

L'activité du port de Sidi Ifni se base sur une modeste flotte de pêche en activité qui se répartit comme suit :

**Tableau 58 : état de la flotte de la pêche côtière active au port de Sidi-Ifni en 2014**

	Nombre	Jauge brute (en T)
Sardiniers	147	6 677
Chalutiers	1	2
Palangriers	5	28
Canots	441	2 605
<b>Total</b>	<b>594</b>	<b>9 312</b>

Source : Office national des Pêches – Sidi-Ifni

La pêche artisanale s'opère au niveau des sites naturels, notamment les sites d'Erkount et de Mirleft qui ont aussi bénéficié du programme de construction des points de débarquement aménagés, initié par le ministère de la pêche maritime. Les unités de transformations et de traitement des produits de la pêche au niveau du port se limitent à : peu d'unités de congélation ; une unité de production de la farine et de l'huile de poisson en arrêt d'activité; Un magasin de conditionnement du poisson frais.

Malgré les efforts déployés, l'activité halieutique de la zone demeure faible par rapport au potentiel qui est riche et divers. En effet, c'est une véritable niche et opportunité à capter au service du développement économique et social de la province et la région.

## II. Industrie

Le secteur industriel joue un rôle très important dans le développement économique et social. Cependant, au niveau local et régional, le secteur occupe une position tardive dans l'économie régionale par rapport au secteur de service, l'agriculture, pêche et commerce.

### 1. Principaux indicateurs de l'activité industrielle

Le tissu industriel de la province de Sidi-Ifni demeure encore jeune et embryonnaire. A part quelques grandes unités qui se concentrent essentiellement dans le domaine halieutique, la majorité des projets industriels consistent en de petites unités de production de matériaux de construction (briqueterie, ...), des unités de travaux de bois, et des ateliers de menuiserie.

En 2018, Le nombre d'unités industrielles implantées dans la province s'est élevé à 9 unités. L'activité industrielle assure l'emploi de 51 employés, avec une valeur de la production estimée en 2018 à 2436 milles dirhams. Cette production a été à l'origine de la création d'un chiffre d'affaire de 2412 milles dirhams.

Tableau 59 : principaux indicateurs de l'activité industrielle en 2018

Indicateurs	en milliers de DH
Chiffre d'affaires	2 412
Valeur du production	2 436
Résultat d'exploitation	62
Effectifs employés	51
Valeurs ajoutée	1 229
Montant d'investissement	45

Source : Délégation du Commerce et Industrie - TIZNIT

## 2. Artisanat

Le secteur de l'artisanat est un secteur productif et reste un secteur emblématique compte tenu de la richesse du potentiel et de la diversité des métiers existants. Ce secteur constitue un des principaux secteurs socio-économiques de la province et constitue aussi bien dans le monde urbain que rural, un domaine privilégié de l'emploi et de l'auto-emploi compte tenu de son caractère peu capitalistique.

La province de Sidi - Ifni contient 2 centres d'apprentissages en 2017, avec 64 apprentis. L'activité artisanale assure l'emploi à 390 employés dans 185 unités artisanales selon la Direction régionale Artisanat - Guelmim.

Le nombre des coopératives artisanales existantes en 2017 dans la province Sidi-Ifni est 18 au total. La distribution de ces unités, par secteur d'activité, sont réparties à 7 unités dans le secteur de textile, 2 unités dans le secteur des métaux, 9 unités dans le secteur d'artisanat de service et divers.

**Tableau 60 : nombre des coopératives artisanales existantes en 2017**

Secteurs d'activité	Nombre des coopératives
Textiles	7
Métaux	2
Artisanat de service et divers	9
Total	18

Source : Direction Régionale d'Artisanat – Guelmim

L'effectif des artisans au niveau provincial est estimé à 390 artisans qui sont organisés en plusieurs associations et coopératives.

A l'instar de l'artisanat des différentes régions du Royaume, l'artisanat local reste marqué par les métiers traditionnels notamment le tissage, le bois, la construction traditionnelle, la ferronnerie, etc.

Par ailleurs, la province se trouve ouverte sur des grands pôles de la production artisanale au niveau national. Les ateliers et fabriques artisanales puisent leurs matières premières et leurs mains d'œuvres des territoires avoisinants.

L'artisanat traditionnel est réputé par un certain nombre de produits artisanaux propres à la région et qui sont reconnus aussi bien au niveau national qu'international, dont notamment la tapisserie de Boutrouche.

Par contre, le secteur de l'artisanat reste marqué par deux faiblesses majeures :

- Une concentration au niveau des villes et centres urbains et ce pour des raisons de commercialisation et de facilité d'approvisionnement en matière première mais au détriment des zones rurales;

- Le secteur et ce malgré son importance au niveau de création d'emploi, de chiffre d'affaire témoigne d'un manque d'organisation et de promotion soit de production ou de commercialisation.

### III. Tourisme

La province est dotée de potentialités touristiques importantes et constitue un espace attractif. D'une part, son offre littorale, ses plages (plage Sidi-Ifni, Legzira, plage Mirleft,..) et son climat, attire les touristes nationaux et internationaux. Et d'une autre part, la diversification de son relief donne une variété de paysages naturels, des montagnes avec son arganeraie, ses cactus et leur valorisation artisanale attire également les adeptes du tourisme naturel.

En matière d'hébergement, la province de Sidi-Ifni englobe en 2016, 11 unités hôtelières, dont 4 hôtels classés, pour une capacité de 202 lits.

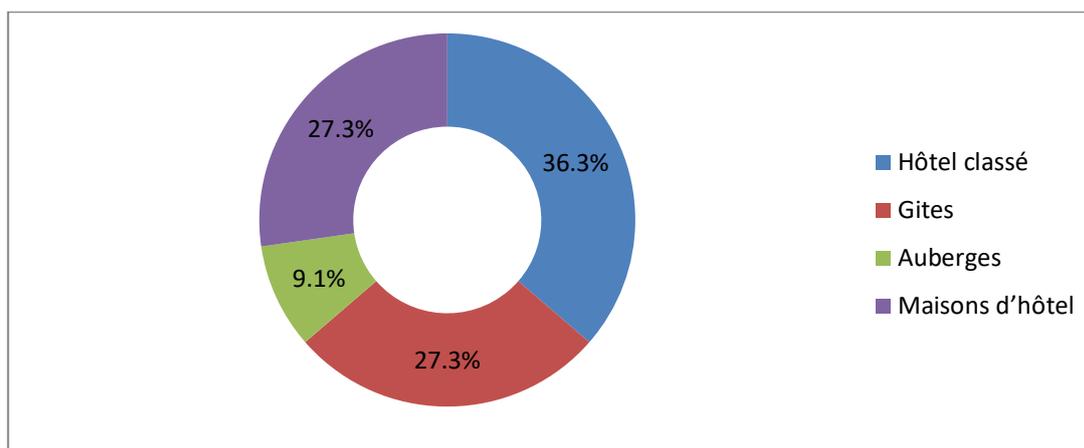
**Tableau 61 : capacité hôtelière en exploitation 2016**

Structure	Nombre d'unités	%	Nombre de chambres	Nombre de lits
Hôtel classé	4	36.3	141	202
Gites	3	27.3	25	75
Auberges	1	9.1	9	18
Maisons d'hôtel	3	27.3	33	76
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	<b>208</b>	<b>371</b>

Source : Délégation Régionale du Tourisme

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir que les hôtels classés constituent 36.3% des unités hôtelières.

Figure 26 : nombre d'unités hôtelières en exploitation 2016



#### IV. Commerce

Le secteur du commerce emploie une part importante de la population active de la province mais surtout dans le milieu urbain. Ceci veut dire que ce sont les villes et centre urbains qui accaparent la part importante dans le secteur du commerce et ce par leur situation sur les axes routiers et entrées et sorties de la province. C'est le cas de sidi ifni, tioughza, mirleft et lakhssass.

Ce sont globalement ces centres qui tiennent régulièrement des souks hebdomadaires de tailles différentes mais toujours importants en termes d'opérations commerciales. C'est lors de ces souks hebdomadaires que les éleveurs et agriculteurs procèdent à la vente de leurs produits en cheptel et céréales.

A noter que les différents types de commerce au niveau provincial sont les suivant : le commerce d'écoulement des produits agricoles notamment du cheptel, des céréales, des fourrages ; ainsi celui lié aux besoins quotidiens des populations locales : sucre, huile, the, farines, butane, lessives, viandes...

Des nouvelles filières et niches porteuses d'emploi et de revenu ont commencé à prendre place dans l'économie locale, à savoir : l'apiculture, les plantes aromatiques, le cactus, le miel, huile d'argan... Ce dernier type de commerce qui est souvent assuré par un réseau bien structure de coopératives et d'associations dans une logique d'économie sociale et solidaire.

## **Principaux secteurs d'infrastructure**

## I. Transport

### 1. Réseau routier

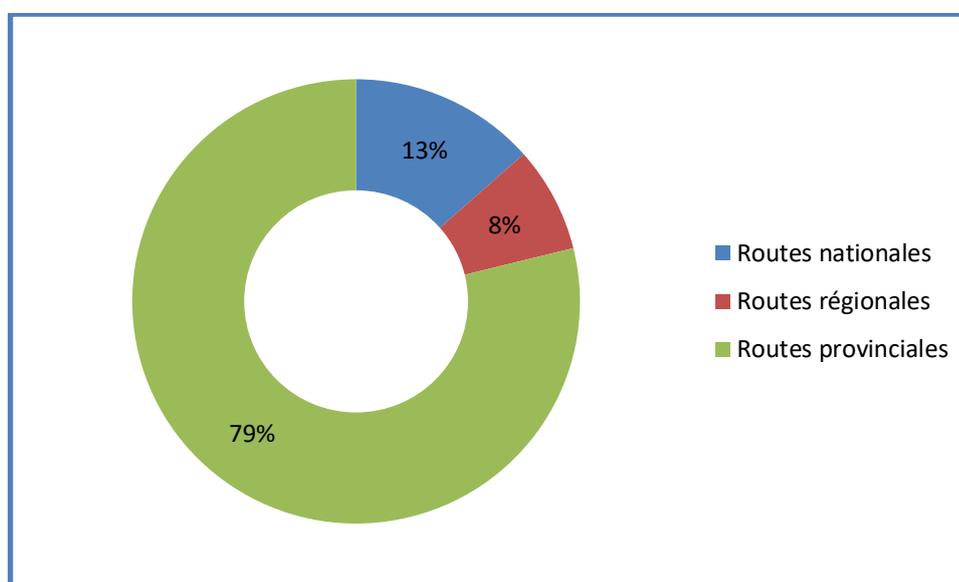
Le réseau routier de la province de Sidi Ifni compte 495 km en 2016. Ce réseau a connu un développement remarquable, particulièrement au niveau des routes provinciales, grâce aux efforts déployés par l'Etat. Les routes provinciales comptent une longueur de 390 km c'est-à-dire 79% de l'ensemble de réseau routier. Puis, les routes nationales d'une longueur de 67 km elles représentent 13% de réseau routier. Les routes régionales représentent 8% avec une longueur de 38km.

Tableau 62 : Réseau routier de province Sidi - Ifni en 2016

Désignation	TOTAL
Routes nationales	67
Routes régionales	38
Routes provinciales	390
Total provincial	495

Source : Direction Régionale Equipement Guelmim

Figure 27 : Réseau routier



### 2. Port de Sidi Ifni

Le port de Sidi Ifni est situé à environ 170 km au Sud d'Agadir. Son exploitation a démarré en 1989. Il a également fait l'objet de plusieurs extensions dont la plus importante a été achevée en 2002.

Il a comme principale vocation la pêche. Son emplacement dans la ville et les richesses de son littoral en produits de la mer, ainsi que le savoir-faire des professionnels dans le domaine de la pêche et de la transformation du poisson confèrent au port maritime de Sidi Ifni un intérêt économique et social majeur pour la province et la région.

Figure 28: Port de Sidi-Ifni



En effet, il joue un rôle stimulateur des activités socioéconomiques de la région. En se référant à la monographie régionale<sup>12</sup>, les services portuaires sont composés de : Mise à disposition des quais ; Eau potable et électricité ; Plan incliné pour les unités de pêche artisanale ; Chantier naval; Une halle aux poissons et deux fabriques de glace ; Des ateliers de réparation navale ; Une station de distributeurs d'hydrocarbures et un marché destiné aux vente de débarquement.

## II. Energie

Le secteur de l'énergie est un secteur stratégique. Par ce qu'il joue un rôle très important dans la compétitivité économique du pays, ainsi que l'amélioration de niveau de vie de la population.

<sup>12</sup> Monographie de la région GUELMIM-OUED NOUN 2019

## 1. Electricité

Grâce à l'effort déployé par l'Office Nationale de l'électricité et de l'eau (ONEE) et ses différents partenaires notamment à travers l'exécution du Programme d'Electrification du Milieu Rural PERG, le taux d'électrification de la province de Sidi-Ifni a connu une nette amélioration ces dernières années inscrivant une proportion de 97,81% en 2013, proche de la moyenne nationale (98,51%).

**Tableau 63 : Structure de vente d'électricité par groupes d'abonnés en 2017(en MWH)**

Province	Ménages		Administration		Eclairage Public		Autres	
	Nombre d'abonnés	Ventes						
Sidi - Ifni	39801	27290	686	1177	436	2900	3204	4491
Guelmim-Oued Noun	121272	116693	1692	5703	769	14250	13442	18417

Source : Services ONE

## 2. Eau

Vu le contexte hydrique sévère que connaît l'unité hydraulique du bassin de Tiznit - Ifni, un certain nombre de barrage ont été réalisés, et ce afin d'assurer essentiellement l'Abreuvement du cheptel et l'irrigation pour un développement agricole local. En plus de l'Abreuvement du cheptel, d'autres ont été réalisés pour répondre à d'autres objectifs, dont notamment : la protection contre les inondations de la ville de Sidi Ifni, il s'agit du barrage ASSIF IBOUDRARN ;

A noter aussi que l'alimentation en eau potable pour la population de Sidi - Ifni a constitué l'un des soucis majeurs des autorités locales et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEEP).

**Tableau 64 : Production, consommation et nombre d'abonnés en eau potable en 2017**

Province	Production (Mm3)	Consommation (Mm3)	Nombre D'abonnes
Sidi - Ifni	1 968 337	1 545 570	15 257

Source : Services ONEP

Tableau 65 : Répartition de la consommation entre les agents économiques en 2017

Province	Ménages	Administrations	Unités Industrielles	Autres	Total
Sidi – Ifni	1 019 461	191 808	82 997	251 304	1 545 570

Source : Services ONEP

La province s'est bénéficié de gros investissements qui visent l'adduction et la distribution de l'eau potable au profit des populations locales, Ce qui montre les chiffres, 1 968 337 Mm<sup>3</sup> est le nombre de mètre cube de la production en eau courant alors que la consommation est de 1 545 570 Mm<sup>3</sup> ainsi que le nombre d'abonnés est de 15 257 dont 5 635 sont dans le milieu rural et 9 622 dans le milieu urbain.

Tableau 66 : nombre d'abonnés par milieu en 2017

Province	Urbains	Ruraux	Total
Sidi – Ifni	9 622	5 635	15 257

Source : Services ONEP

### III. Réseau bancaire

Le réseau bancaire provincial compte 11 établissements bancaires en 2017. Par banques, Al Barid Bank est le plus représentée dans la province avec un nombre de 6 agences bancaires, Attijari Wafa Bank compte deux agences bancaires, les trois banques BMCE et la Banque Populaire et C.A.M sont représentées dans la province par une seule agence bancaire pour chaque banque.

Tableau 67 : Implantation bancaire à la province Sidi - Ifni en 2017

Agences Bancaires	Nombre
Banque Populaire	1
BMCE	1
C. A.M	1
SO. Générale	-
BARID BANK	6
C.I.H	-
CDM	-
ATTIJARI WAFA BANK	2
Ensemble	11

Source : Banque Al Maghreb – Agadir

En termes de densité bancaire, la province Sidi - Ifni compte une agence pour 10517 habitants. D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées à la province se sont établis à la fin de l'année 2017 à 75 575 milliers de dirhams, représentant ainsi seulement 11.32% de dépôts recueillis par ces mêmes banques se situant à 667 194 milliers de dirhams.

Tableau 68 : Dépôts et crédits bancaires fin décembre 2017 (en Milliers de dirhams)

Province	31 - 12 - 2017	
	Dépôts	Crédits
Sidi-Ifni	667 194	75 575

Source : Banque Al Maghreb – Agadir